

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

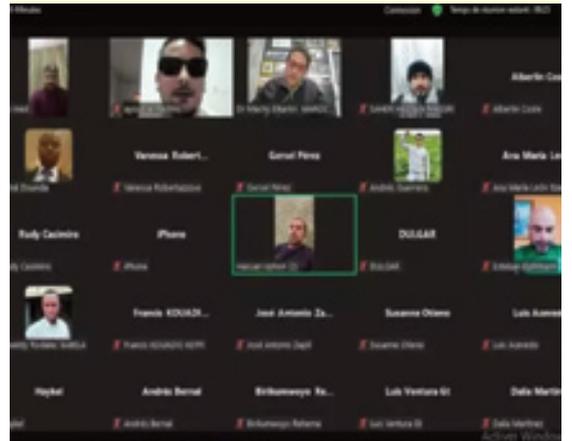
Prix: 4 DH

N°: 10417

Mercredi 22 Janvier 2025

La CIA adopte la carte officielle du Maroc incluant ses provinces sahariennes

Plus qu'une simple mise à jour géographique, il s'agit d'une nouvelle reconnaissance éclatante de la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Une réunion clé pour peaufiner l'édition 2025 du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates
El Hassan Lachgar : *Cet évènement est bien plus qu'une simple rencontre. C'est une opportunité pour les jeunes parlementaires d'agir ensemble sur les grands défis mondiaux* Page 4



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie interpelle le gouvernement sur le tourisme intérieur, les zones industrielles et les chaînes de production Page 3

Devant le Conseil de sécurité, le Maroc appelle au respect du cessez-le-feu à Gaza et espère le lancement d'un vrai processus de paix au Moyen-Orient



Le Maroc, dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside le Comité Al-Qods, a plaidé, lundi à New York, en faveur du respect du cessez-le-feu à Gaza, tout en espérant le lancement d'un vrai processus de paix au Moyen-Orient.

"L'accord de cessez-le-feu devrait ouvrir la voie à la reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre, ainsi qu'au lancement d'un vrai processus de paix, permettant l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte-à-côte et en paix avec Israël", a déclaré le représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, l'ambassadeur Omar Hilale devant le

Conseil de sécurité.

L'ambassadeur a relevé que le Royaume se félicite de l'entrée en vigueur de cet accord et salue les progrès réalisés en vue de l'arrêt des hostilités et des attaques contre les civils.

Lors de cette réunion consacrée à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, M. Hilale a également affirmé que le Royaume forme le souhait que cet accord de cessez-le-feu soit pleinement respecté, et qu'il permette l'arrêt des attaques contre les civils, la libération des otages et détenus, le retour des déplacés et l'accès fluide et en quantités suffisantes de l'aide humanitaire.

Comme l'a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, notamment dans Son message Royal au dernier Sommet arabe, il est fondamental d'éviter de sortir d'une crise pour entrer dans une autre, a ajouté l'ambassadeur.

M. Hilale a en outre rappelé la position "constante et claire" du Maroc vis-à-vis de la justesse de la cause palestinienne d'autant plus qu'elle constitue la clé de voûte vers la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient, ajoutant que dans le cadre de cette solution, Gaza doit être une partie intégrante des territoires palestiniens indépendants où la juridiction légale et politique reviennent à l'Autorité nationale palestinienne.

Il a par ailleurs noté que la poursuite des mesures unilatérales israéliennes à Al-Qods alimentent les tensions, soulignant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, insiste sur l'importance de préserver le statut juridique, historique et démographique de la Ville sainte puisqu'elle est le carrefour des trois religions monothéistes et représente un centre des valeurs de respect mutuel et de dialogue.

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU a, de même, mis en exergue le rôle politique et effectif dont s'acquitte le Comité Al-Qods au profit du peuple palestinien en général et aux Maqdessis en particulier, notamment à travers l'Agence Bayt Mal Al-Qods.

Dans son intervention lors de ce débat ouvert présidé par le ministre algérien des Affaires étrangères, de la Communauté algérienne à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, dont le pays assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, M. Hilale a également mis en avant le rôle central de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), rappelant que depuis sa création, cette agence onusienne représente l'épine dorsale de l'action humanitaire dans cette partie du monde.

Concernant la situation au Liban, l'ambassadeur a indiqué que le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, soutient l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban sur ses territoires.

S'agissant de la situation en Syrie, M. Hilale a rappelé la position du Royaume en soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale de ce pays, ainsi qu'au droit de son peuple à faire ses propres choix et à poursuivre ses aspirations au développement et à la paix.

Le Parlement de la CEMAC réitère son soutien constant à la marocanité du Sahara

Le président du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Evariste Ngamana, a réitéré, lundi à Rabat, le soutien constant de ce groupement à la marocanité du Sahara. Cette position a été exprimée par M. Ngamana lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, indique un communiqué de la Chambre, affirmant que le président du Parlement de la CEMAC a salué, à cette occasion, la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI "pour réaliser l'unité, la solidarité et l'intégration africaine".

Cette réunion a été l'occasion pour les deux parties d'examiner les différents aspects de la coopération établie entre le Maroc et la CEMAC, outre les questions régionales et continentales d'intérêt commun. Dans ce sillage, les deux parties ont mis en avant la profondeur des liens maroco-africains et des relations bilatérales et multipartites entre le

Royaume et la CEMAC, relevant que cette visite ouvre des horizons prometteurs en faveur du renforcement de la coopération de manière à servir les intérêts des parties et les aspirations de leurs peuples à davantage de progrès commun et à une plus grande solidarité dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant et de la coopération Sud-Sud.

Les défis auxquels le continent africain est confronté requièrent, plus que jamais, le renforcement de la coopération, l'intensification des efforts et la mise en œuvre des approches collectives favorisant la solidarité et le soutien mutuel, souligne le communiqué. Dans ce sens, le président de la Chambre des conseillers a mis l'accent sur l'importance de la diplomatie économique et la mise à profit des opportunités offertes aux deux parties en vue de promouvoir les relations bilatérales, soulignant la présence économique distinguée et les investissements du Royaume sur le continent africain, y compris

dans les pays de la Communauté, le but étant "d'accroître les échanges commerciaux, de soutenir l'intégration économique et l'intégration régionale, d'accélérer la coopération financière et monétaire et de donner une nouvelle impulsion aux liens dans d'autres domaines vitaux, notamment les énergies renouvelables et la pêche maritime".

De son côté, le président de la CEMAC a réitéré ses remerciements et sa gratitude pour l'invitation à effectuer cette visite de haut niveau au Maroc, saluant la vision éclairée de Sa Majesté le Roi et Ses efforts soutenus pour donner corps à la solidarité africaine et l'intégration régionale. M. Ngamana a également fait part de sa pleine disposition à œuvrer davantage en vue de renforcer les liens solides entre le Royaume et les pays de la Communauté, rappelant les rôles importants de la CEMAC, notamment dans le domaine de la diplomatie parlementaire.

Par ailleurs, le responsable africain a souligné l'engagement du Parlement de la CEMAC, aux côtés des dirigeants des États, à rapprocher les visions entre les peuples et à approfondir la coopération bilatérale et multilatérale, relevant les retombées positives pour les six pays membres de la Communauté dans le cadre de leur coopération avec le Maroc, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et diplomatique.

M. Ngamana s'est félicité, à cet égard, des initiatives d'envergure lancées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi "en vue de renforcer la coopération africaine multilatérale", à travers la valorisation de l'espace atlantico-africain et la réalisation du Gazoduc Maroc-Nigeria. Il a aussi fait remarquer que le soutien de la CEMAC à ces projets prendra de l'ampleur à l'avenir, dans le sillage de l'adhésion prévue de cinq autres pays à la Communauté.

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie interpelle le gouvernement sur le tourisme intérieur, les zones industrielles et les chaînes de production

Abdelkader Taher : *Le gouvernement a failli dans sa politique relative à l'encouragement du tourisme intérieur pour relancer le secteur*

Aïcha Zelfi : *90% des zones industrielles sont concentrées dans l'axe Casablanca-Kénitra, tandis que des régions comme Guelmim-Oued Noun pâtissent d'une absence totale d'infrastructures industrielles*

Abdenour El Hasnaoui : *Les défis auxquels est confrontée la chaîne de production céréalière comme exemple des problèmes dont souffrent toutes les autres*



Le député Abdelkader Taher du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, a critiqué l'échec du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire en matière de soutien et de développement du tourisme intérieur.

Dans son intervention lors de la séance des questions orales, le député ittihadie a indiqué que le gouvernement a failli dans sa politique relative à l'encouragement du tourisme intérieur pour relancer le secteur, soulignant que «de touriste national devient important en temps de crises telles que celle du Covid, mais est négligé en période de prospérité».

Le parlementaire a également critiqué l'absence d'offres adaptées au pouvoir d'achat des touristes locaux, estimant que les programmes du gouvernement dans ce domaine n'ont pas atteint leurs objectifs, rappelant l'échec de la Société marocaine d'ingénierie touristique à atteindre un taux de réalisation supérieur à 7%, et celui des grands projets touristiques et ceu-

turaux et environnementaux élaborés conjointement avec les régions.

Abdelkader Taher a ajouté que plus d'un million de touristes marocains privilégient les destinations étrangères, ce qui engendre des dépenses dépassant les 25 milliards de dirhams, tandis que le tourisme intérieur souffre des prix élevés et du manque de contrôle desdits prix, sans oublier la propagation de la fraude, la médiocrité des services et la prolifération des mendiants dans les rues et les plages.

Dans le même contexte, le député ittihadie a salué les actions des autorités de Tanger concernant la suspension des licences de certains contrevenants qui exploitent les touristes, appelant à ce que de telles mesures soient mises en application dans les différentes villes du Royaume pour améliorer l'image du tourisme national.

Pour sa part, la députée du Groupe socialiste Aïcha Zelfi a adressé de vives critiques à l'égard du ministère de l'Industrie et du Commerce qui a échoué dans la réhabilitation des zones indus-

trielles au Maroc.

A cet égard, Aïcha Zelfi s'est interrogée sur le résultat de 19 années de plans et stratégies visant à réhabiliter ces zones, estimant que les objectifs déclarés n'ont pas été atteints.

Dans sa réponse au secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Mohamed Hjira, la députée socialiste a critiqué l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour. «Nous souhaitons sa présence en vue de lui mettre sous le nez ses chiffres erronés et ses discours ressassés et dépourvus de crédibilité», a martelé Aïcha Zelfi. Et d'enchaîner : «La même réponse se répète depuis des années au sein de cet hémicycle».

La députée ittihadie a indiqué que le ministre s'est engagé à créer une zone industrielle dans chaque province, à mobiliser 3.700 hectares et à prévoir 3.800 hectares de zones industrielles, tout en s'interrogeant sur le sort de ces programmes et les bénéficiaires de ceux-ci. «La vérité est que la généralisation des zones industrielles à l'échelle nationale est encore loin

d'être une réalité tangible, puisque 90% de ces zones sont concentrées dans l'axe Casablanca-Kénitra, tandis que des régions comme Guelmim-Oued Noun souffrent d'une absence totale d'infrastructures industrielles », a-t-elle rappelé.

Et la députée socialiste de préciser que la région de Guelmim-Oued Noun ne dispose pas de zones industrielles ou de biens immobiliers destinés à l'industrie, à l'exception de deux unités non équipées à Guelmim et de trois usines à Tan-Tan, dont deux conserveries de poissons et une de thé, toutes situées dans des quartiers résidentiels en raison de l'absence de terrains industriels.

En ce sens, elle a appelé le ministre à assumer ses responsabilités et à dévoiler des chiffres précis, tout en élaborant des politiques réalistes rendant justice aux régions marginalisées et garantissant une justice spatiale dans la répartition des projets industriels.

Pour sa part, le député ittihadie Abdenour El Hasnaoui a interpellé le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed Bouari, à propos de la stratégie adoptée par son département en vue d'améliorer la performance des représentations professionnelles dans les chaînes de production.

Il a cité, dans ce cadre, les défis auxquels est confrontée la chaîne de production céréalière comme exemple des problèmes dont souffrent diverses chaînes de production, expliquant que certaines composantes de cette chaîne reçoivent un soutien et bénéficient de programmes contractuels, tandis que d'autres pâtissent de l'absence de tels programmes, ce qui exacerbe la situation des agriculteurs, notamment avec la forte augmentation des prix des semences.

Abdenour El Hasnaoui a également attiré l'attention sur la situation du secteur de la boulangerie, qui constitue une partie essentielle de la chaîne céréalière, soulignant l'absence d'un cadre juridique le réglementant et de programmes de réhabilitation pour répondre aux besoins.

Il a affirmé que le secteur est caractérisé par une anarchie qui nécessite une intervention urgente du gouvernement pour développer des solutions à même d'améliorer ses performances, d'autant plus que le pain constitue une partie essentielle de l'alimentation des Marocains.

Mourad Tabet

L'ambassadeur de SM le Roi aux Etats-Unis participe à la cérémonie d'investiture du président Donald Trump

L'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Washington, Youssef Amrani, a pris part, lundi, à la cérémonie d'investiture de M. Donald Trump en tant que 47ème président des Etats-Unis.

Cette cérémonie s'est déroulée au Capitole en présence de hauts responsables politiques et législateurs américains, de dignitaires étrangers et de représentants du secteur privé et de la société civile du pays.

À l'issue de cette cérémonie, M. Amrani a rappelé, dans une déclaration à la presse, «des messages forts exprimés dans la Lettre de félicitations adressée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Président Trump, sur l'exceptionnelle relation bilatérale qui lie le Maroc aux Etats-Unis, ainsi que la profondeur historique de l'alliance stratégique bilatérale et ses perspectives d'avenir prometteur».

Il s'agit d'un partenariat d'exception dont l'ambassadeur n'a pas manqué de souligner la

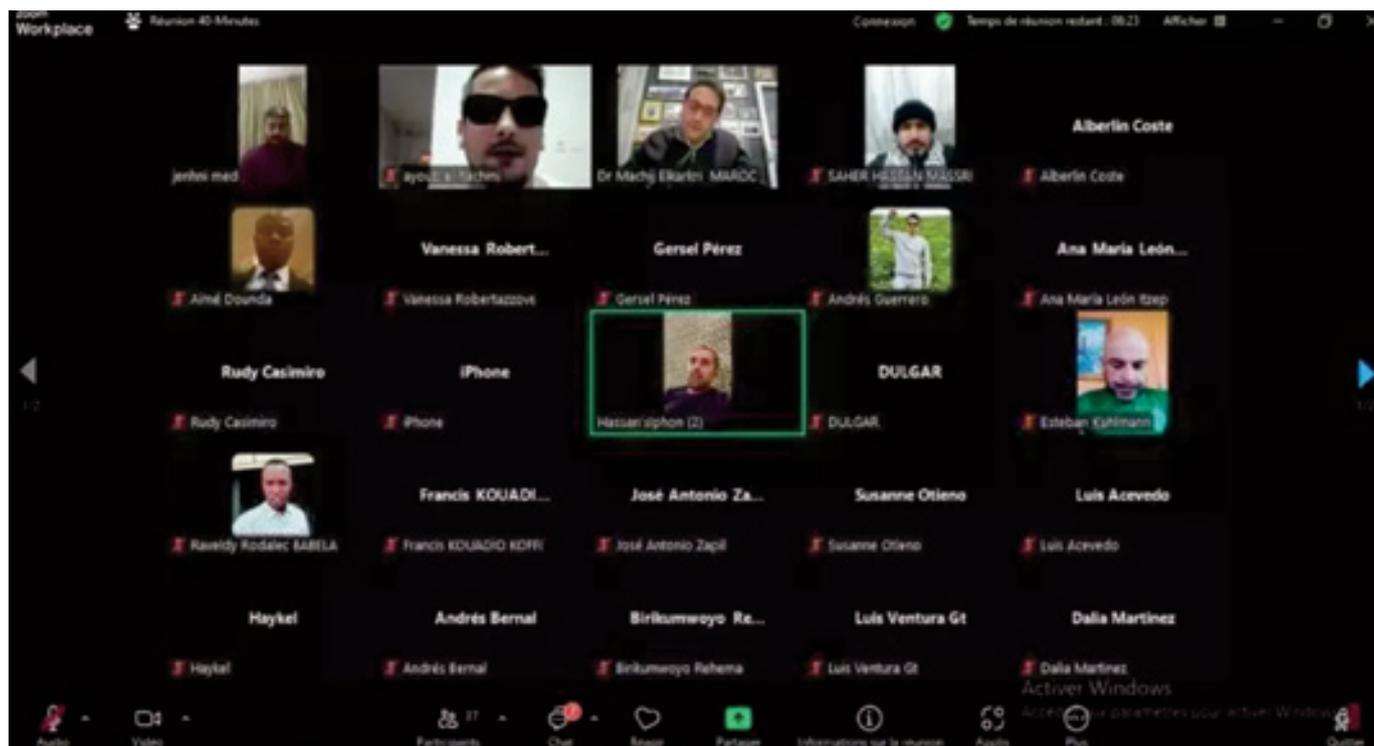
genèse particulière, rappelant que le Maroc a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis sur la scène internationale. Le diplomate marocain a, dans la même veine, exprimé la détermination du Royaume à renforcer son partenariat historique avec les Etats-Unis, identifiant à cet effet des opportunités immenses pour élargir les relations bilatérales dans des domaines clés tels que la sécurité, la coopération économique, les

échanges culturels et l'innovation.

«Dans le cadre de l'élan de progrès ambitieux, soutenu et durable que connaît le Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la collaboration avec la nouvelle administration américaine ouvre des espaces d'opportunités à fort potentiel pour non seulement consolider notre alliance historique, mais également explorer de nouvelles perspectives de coopération stratégique», a affirmé M. Amrani.

Une réunion clé pour peaufiner l'édition 2025 du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

El Hassan Lachguar : Cet évènement est bien plus qu'une simple rencontre. C'est une opportunité pour les jeunes parlementaires d'agir ensemble sur les grands défis mondiaux



Le compte à rebours est lancé pour la troisième édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, qui se tiendra au début du mois de mai 2025 à Marrakech. Cet événement, devenu une référence pour la jeunesse progressiste à travers le monde, mobilise déjà toutes les énergies.

Dimanche, une réunion de coordination élargie s'est tenue en visioconférence pour faire le point sur les préparatifs. Présidée par El Hassan Lachguar, coordinateur international du Forum, cette rencontre a rassemblé des figures éminentes du progressisme mondial et de l'Union socialiste des forces populaires, dont Machij Karkri, membre du Bureau politique, El Moussaoui Salek, député du Groupe socialiste – Opposition itthadie à la Chambre des conseillers, ainsi que des membres du réseau MENA Latina.

El Hassan Lachguar a ouvert la réunion en rappelant les jalons posés depuis la création du Forum, tout en soulignant l'importance de cet événement pour renforcer le rôle des jeunes parlementaires dans les processus décisionnels mondiaux. Avec un objectif

ambitieux de mobiliser plus de 120 participants issus des cinq continents, cette troisième édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates se veut le symbole d'une jeunesse engagée et influente. «Ce Forum est bien plus qu'une simple rencontre. C'est une opportunité pour les jeunes parlementaires d'agir ensemble sur les grands défis mondiaux», a souligné El Hassan Lachguar.

Les participants ont passé en revue les préparatifs logistiques, les thématiques prioritaires et les partenariats institutionnels nécessaires à la réussite de l'événement. Parmi les objectifs clés figurent la création de cadres internationaux pour les jeunes militants, le renforcement de leur impact dans les institutions internationales, l'approfondissement des relations interparlementaires et la promotion des valeurs universelles telles que l'écologie, le développement durable et la justice sociale.

L'élan pris par le Forum s'inscrit dans une dynamique globale. Outre l'événement de Marrakech, les regards se sont tournés, lors de cette réunion, vers Carthagène, en Colombie, où se

tiendra en septembre 2025 le deuxième congrès du réseau MENA Latina. Ce rassemblement, organisé sous l'égide de la commission africaine du Sénat colombien, sera un moment clé pour restructurer le réseau et renouveler sa direction internationale. L'objectif ultime étant de renforcer une coopération Sud-Sud qui s'affirme de plus en plus comme une alternative crédible aux rapports de force traditionnels.

Les délégués présents à la rencontre ont livré des analyses politiques pertinentes, notamment sur la situation en Amérique latine et au Moyen-Orient. Parmi eux, l'intervention de Saher Hassan El Masri, venu de Gaza, a bouleversé l'audience. Sa description poignante de la situation désastreuse dans la bande de Gaza a jeté une lumière crue sur la réalité d'un territoire assiégé et exposé à toutes les atrocités du monde. Son appel à une mobilisation internationale pour lever le blocus étouffant et mettre terme aux souffrances humaines incommensurables a trouvé un écho vibrant dans les cœurs des participants. «Nous vivons dans une prison à ciel ouvert. Malgré tout, nous gardons l'espoir d'un avenir où justice et dignité seront rétablies», a-t-il affirmé.

Les participants ont unanimement exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien, condamnant fermement les agressions et appelant à une mobilisation internationale pour mettre fin à ce blocus oppressif et inhumain.

À l'issue de la réunion, les 38 délégués présents ont rappelé l'importance du réseau MENA Latina dans le rapprochement des continents, avant de réitérer leur détermination à faire de la troisième édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates un rendez-vous incontournable pour la jeunesse parlementaire mondiale. Pour eux, ce Forum dépasse le simple cadre d'une rencontre. Il s'agit d'un laboratoire d'idées, un incubateur de solutions et un vecteur de mobilisation. Chaque participant incarne une voix, un combat, une aspiration. A Marrakech, ces voix s'uniront pour former un chœur universel, résonnant au-delà des frontières. «Ce que nous construisons aujourd'hui n'est pas simplement un événement. C'est un mouvement, une vision et une force qui façonneront l'avenir», a conclu El Hassan Lachguar.

Mehdi Ouassat

La CIA adopte la carte officielle du Maroc incluant ses provinces sahariennes

Plus qu'une simple mise à jour géographique, il s'agit d'une nouvelle reconnaissance éclatante de la souveraineté du Maroc sur son Sahara



du Sud marocaines dans leurs frontières intégrales, réaffirmant ainsi la fermeté de la position américaine sur la question du Sahara marocain. A ce propos, la porte-parole du Département d'Etat avait précisé que cette carte, élaborée par le Bureau des affaires géographiques et mondiales, porte l'appellation de «carte des Fonctions du service extérieur». Elle illustre non seulement les frontières internationales officiellement reconnues par les Etats-Unis, mais également la présence institutionnelle du Département d'Etat à travers le globe et l'organisation structurelle de ses bureaux régionaux. Ce document de référence est employé tant au siège central des Etats-Unis que dans leurs divers bureaux administratifs à travers le monde.

Depuis plusieurs décennies, le Maroc adopte une approche proactive et multilatérale pour défendre sa souveraineté sur le Sahara. Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a su allier pragmatisme et fermeté, s'appuyant sur des relations bilatérales solides et une diplomatie cohérente pour rallier le soutien international à sa cause. La reconnaissance américaine de 2020, suivie aujourd'hui par cette confirmation via la carte de la CIA, est l'aboutissement d'un travail diplomatique minutieux. Cet acquis illustre également le rôle pivot du Maroc en tant que partenaire stratégique des Etats-Unis en Afrique du Nord et au-delà. En tant que leader régional dans la lutte contre le terrorisme, acteur clé dans les questions migratoires et hub économique reliant l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Maroc s'affirme comme un allié incontournable pour Washington.

La publication de cette carte par la CIA, confirmant une position américaine claire en faveur du Maroc, a naturellement suscité l'irritation des adversaires du Royaume. En dépit de ses efforts pour contester la souveraineté marocaine sur les provinces du Sud, l'Algérie se retrouve de plus en plus isolée sur la scène internationale. Le soutien explicite de nombreux pays africains et arabes réduit considérablement sa marge de manœuvre diplomatique. D'ailleurs, cette carte n'est pas un acte isolé, elle a donné un élan décisif à l'initiative marocaine d'autonomie, saluée par de nombreux pays comme étant sérieuse et crédible et encourage d'autres nations à emboîter le pas. Même en Europe, où certains pays ont longtemps hésité à se prononcer clairement avant de se joindre à la dynamique régnante.

La publication par la CIA de la carte incluant le Sahara marocain est donc une nouvelle victoire éclatante pour le Maroc. Elle confirme la justesse de la vision stratégique du Royaume et renforce sa position sur la scène internationale. Le message est clair : le Sahara est marocain et cette réalité ne cesse de gagner en reconnaissance et en légitimité. Le Royaume, fort de ses alliances et de sa vision proactive, est plus que jamais prêt à relever les défis de l'avenir, à défendre son intégrité territoriale et à faire rayonner ses provinces sahariennes comme un modèle de développement et de stabilité.

Driss Sarhane

Le 20 janvier 2025, à l'orée de l'investiture de Donald Trump en tant que président des Etats-Unis, la CIA a publié la carte officielle du Maroc incluant ses provinces sahariennes. Ce geste, symbolique mais lourd de conséquences, s'inscrit dans une continuité politique marquée par un alignement stratégique entre Rabat et Washington. Plus qu'une simple mise à jour géographique, il s'agit d'une nouvelle reconnaissance éclatante de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, consolidant les acquis diplomatiques historiques obtenus en 2020.

En effet, la carte publiée par la CIA n'est pas un simple détail technique. Elle reflète une réalité politique et diplomatique solidement établie : depuis 2020, les Etats-Unis reconnaissent officiellement le Sahara comme partie intégrante du territoire national marocain. Cette décision, prise sous l'administration Trump, avait été saluée comme un moment historique dans la lutte du Maroc pour la défense de son intégrité territoriale. L'administration Biden, bien qu'ayant adopté une approche prudente vis-

à-vis de cet héritage, n'a pas remis en question la reconnaissance du Sahara marocain. La continuité observée dans cette politique témoigne d'un engagement clair et durable de Washington envers Rabat et illustre une rare constance dans un paysage politique américain souvent sujet à des revirements.

Le timing de cette publication, à quelques heures de l'investiture de Donald Trump, n'est probablement pas une coïncidence. Alors que l'ancien président s'appretait à reprendre les rênes du pouvoir, les observateurs anticipaient une continuité, voire un approfondissement des acquis pour le Maroc. Trump, artisan de la reconnaissance américaine du Sahara marocain, pourrait consolider cette position en faveur de Rabat, dans une perspective d'intérêts réciproques : le Maroc comme allié stratégique en Afrique du Nord, et les Etats-Unis comme puissance consolidant leur influence dans une région en mutation. Pour plusieurs observateurs, la publication de cette carte, peu avant l'investiture de Donald Trump, envoie un signal politique fort, confirmant que cette reconnaissance ne se

limite pas à une décision conjoncturelle mais relève d'une position stratégique enracinée.

Il faut dire que les cartes géographiques, bien qu'apparemment neutres, jouent un rôle crucial dans les représentations géopolitiques. En incluant les provinces sahariennes dans les frontières intégrales du Maroc, la carte officielle de la CIA projette un message clair : aux yeux de Washington, le Sahara occidental fait partie du territoire marocain. Ce geste peut sembler technique, mais il s'agit en réalité d'un outil diplomatique puissant, dont la portée dépasse les frontières américaines, car il influence non seulement la perception internationale mais aussi les bases légales sur lesquelles reposent les négociations. En effet, la reconnaissance implicite ou explicite de la souveraineté marocaine par d'autres acteurs internationaux pourrait être influencée par cette normalisation cartographique. Cela place le Maroc dans une position stratégique renforcée.

Le Bulletin officiel du Département d'Etat américain avait d'ores et déjà publié une carte mondiale intégrant les provinces

Le ministre espagnol des Affaires étrangères salue la constante augmentation des échanges commerciaux avec le Maroc

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a salué, lundi, la constante augmentation des échanges commerciaux entre son pays et le Maroc, qui ont atteint des niveaux records. Ces échanges commerciaux ont atteint près de 24 milliards d'euros au cours des trois dernières années, a précisé M. Albares dans une interview à la radio Onda Cero.

Le chef de la diplomatie espagnole a relevé que l'Espagne et le Maroc sont au "meilleur moment de leurs relations", se félicitant de la "coopération étroite" entre les deux pays dans

plusieurs domaines, dont la lutte contre le terrorisme et le trafic d'êtres humains. "Le Maroc joue un rôle absolument fondamental dans la lutte contre les gangs de trafic des êtres humains et contre les groupes terroristes", a-t-il affirmé.

Selon les chiffres du Secrétariat d'État espagnol au Commerce, les exportations espagnoles vers le Maroc ont atteint, entre janvier et octobre 2024, un total de 10,843 milliards d'euros, en augmentation de 6,8%, tandis que les exportations du Maroc vers l'Espagne se sont chiffrées à 8,220 milliards d'euros, en hausse de 9,1%.



Mohammed Berrid et Mohamed Loudyi reçoivent le Chef d'Etat-Major des Armées de la République Centrafricaine



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR à Rabat, avec le Général d'Armée Zéphirin Mamadou, Chef d'Etat-Major des Armées et Commandant la Zone de Défense Autonome de Bangui de la République Centrafricaine, en visite au Royaume du Maroc, du 17 au 23 janvier, à la tête d'une importante délégation militaire.

Les deux responsables ont discuté des différents volets de coopération militaire bilatérale, portant notamment sur la formation et l'échange de visites. Ils se sont, par ailleurs, félicités de la solidité des liens de coopération entre les Forces Armées Royales et les Forces Armées centrafricaines, indique un communiqué de l'Etat Major Général des FAR.

A cette occasion, le Chef d'Etat-Major des Armées centrafricaines a exprimé sa gra-

titude à Sa Majesté le Roi pour le soutien apporté aux Forces Armées Centrafricaines et a loué l'action du contingent marocain dans le cadre de la mission de stabilisation et son rôle déterminant au sein de la MINUSCA.

Le même jour, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdelatif Loudyi, a reçu au siège de cette Administration le Général d'Armée Zéphirin Mamadou, Chef d'Etat-Major des Armées de la République Centrafricaine.

Au cours de ces échanges, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant à la dynamique des relations d'amitié et de coopération entre le Royaume du Maroc et la République Centrafricaine et examiné les perspectives de les élargir à d'autres domaines d'intérêt commun.

Depuis 2014, les Forces Armées Royales participent au maintien de la paix en Centrafrique, au sein de la MINUSCA, par un contingent de 750 militaires, conclut le communiqué.

La Chambre des représentants approuve à l'unanimité un projet de loi relatif au Code des juridictions financières

La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, lors d'une séance législative tenue lundi à Rabat, le projet de loi N° 55.24 modifiant et complétant la loi n° 62-99 formant Code des juridictions financières.

Présentant le projet de loi, le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a souligné que ce texte vise à créer un nouveau grade, dénommé "grade supérieur", prenant effet à compter du 23 mars 2023, date d'entrée en vigueur des dispositions modifiant et complétant les articles 165 et 192 de la loi n°62.99 portant Code des juridictions financières. Et d'ajouter que la promotion au nouveau grade est ouverte aux juges des tribunaux financiers qui ont au moins cinq ans d'ancienneté dans le grade exceptionnel, expliquant que la structure actuelle des grades des juges des tribunaux financiers comprend trois grades (deuxième, premier

et exceptionnel), en plus du "hors grade" dans lequel sont nommés le premier président de la Cour des comptes et le procureur général du Roi près la Cour des comptes.

La création de ce nouveau grade vise à élargir les perspectives de promotion des juges des tribunaux financiers, "étant donné qu'un grand nombre d'entre eux voient leur carrière professionnelle gelée au grade exceptionnel avant d'atteindre l'âge de 45 ans, alors que l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, avec possibilité de prolongement à 71 ans", a-t-il fait observer.

M. Baitas a souligné que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la consécration de la similitude entre les juges des tribunaux financiers et les juges du système judiciaire du Royaume, qui ont bénéficié dudit grade depuis le 23 mars 2023, en vertu de la loi organique n° 14.22 modifiant et complétant la loi organique n° 106.13 portant statut des magistrats.



Abdellatif Hammouchi reçoit l'Inspecteur général par intérim de la Police au ministère pakistanais de l'Intérieur

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Surveillance du Territoire (DGST), M. Abdellatif Hammouchi, a reçu, lundi à Rabat, l'Inspecteur général par intérim de la Police au ministère pakistanais de l'Intérieur, M. Salman Choudhry, en visite de travail au Maroc à la tête d'une importante délégation sécuritaire.

Les deux parties ont examiné les divers aspects de la coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire, ainsi que les moyens de promouvoir cette coopération et d'élargir ses domaines, dans l'objectif de coordonner les efforts communs pour faire face aux défis sécuritaires, y compris dans la lutte contre les réseaux de migration irrégulière et de trafic d'êtres humains, suite notamment au récent naufrage d'une embarcation au large de Dakhla ayant causé le décès de plusieurs ressortissants pakistanais, indique un communiqué du Pôle DGSN-DGST.

Cette rencontre a été l'occasion pour le responsable pakistanais d'exprimer les re-

merciements et la gratitude des hautes autorités de son pays au Maroc, pour les actions d'intervention et de sauvetage déployées en faveur des ressortissants pakistanais, victimes d'un réseau international de migration irrégulière. De même, les discussions des deux parties ont porté sur l'importance de renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, compte tenu des menaces terroristes accrues qui guettent la sécurité des deux pays eu égard à leur proximité géographique de foyers de tension où s'activent les groupes affiliés à Al-Qaïda et à Daech.

Elles ont aussi évoqué les perspectives de développement du niveau de la coopération sécuritaire bilatérale, à travers l'échange d'expériences, d'expertise et de bonnes pratiques, ainsi que l'échange des données en matière de lutte contre les risques et les menaces à la sécurité des deux pays et de leurs citoyens.

Cette visite vient refléter l'importance de la coopération sécuritaire entre le Royaume du Maroc et la République Is-



lamique du Pakistan, en tant que partenaires clés dans les efforts internationaux de lutte antiterroriste et contre le crime organisé transfrontalier, souligne le communiqué, ajoutant qu'elle illustre aussi

l'engagement ferme des services de la DGSN et de la DGST dans les actions internationales visant à neutraliser les risques et les menaces qui pèsent sur la sécurité régionale et internationale.

Essaouira, élue première destination côtière au Maroc en 2024 par Liligo



La ville d'Essaouira a été classée première du classement des "Top 5 des plus belles villes de bord de mer au Maroc" pour l'année 2024, selon Liligo, l'un des leaders

mondiaux des comparateurs de voyages. Ce palmarès prestigieux place la Cité des Alizés devant Agadir, Tanger, Casablanca et El Jadida, confirmant ainsi son statut de destination touristique de

premier choix.

Le classement de Liligo, basé sur des critères rigoureux incluant la qualité des infrastructures, la richesse culturelle, la propreté, l'accessibilité et l'expé-

rience globale des visiteurs, met en avant les multiples atouts de la Perle de l'Atlantique, réputée pour sa médina inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, ses plages de sable fin et son ambiance artistique unique qui séduit par son charme authentique et son cadre enchanteur.

Dans son évaluation, Liligo souligne particulièrement le climat agréable d'Essaouira tout au long de l'année, et invite les voyageurs à explorer l'ancienne médina, véritable labyrinthe de ruelles aux murs blanchis à la chaux et parsemées de portes bleues typiques.

"Une promenade sur les remparts, offrant des vues spectaculaires sur l'océan et les falaises sauvages, est recommandée au coucher du soleil pour profiter d'un panorama à couper le souffle", relève Liligo, mettant en lumière également des lieux emblématiques tels que le port de pêche, où l'on

peut savourer des fruits de mer fraîchement grillés, ou encore le souk, réputé pour ses créations artisanales, notamment les objets en bois de thuya, spécialité locale.

Enfin, la plage d'Essaouira se distingue par ses multiples activités, allant du farniente à dos de dromadaire aux sports nautiques comme le kitesurf, prisé grâce aux vents constants de la région, poursuit le comparateur qui analyse et évalue en permanence des centaines de sites d'offres de vols et de destinations touristiques dans le monde.

Avec cette reconnaissance, Essaouira consolide son image de destination incontournable à l'échelle mondiale, offrant une harmonie parfaite entre culture, détente et découvertes. Pour rappel, la Cité des alizés a franchi un seuil historique en 2024 en accueillant plus d'un million de touristes, selon les chiffres du Conseil provincial du tourisme.

Un chef de gang présumé bientôt extradé du Maroc vers la France

Le chef présumé du clan "Yoda", l'un des principaux gangs de narcotrafiquants de Marseille, arrêté en mars 2024 au Maroc, est en cours d'extradition vers la France, a appris lundi l'AFP de sources proches du dossier. Un accord d'extradition a été conclu avec le Maroc pour remettre à la France Félix Bingui, 34 ans, selon une source. Son retour en France devrait intervenir mercredi, selon une autre.

Accusé d'être à l'origine d'une sanglante guerre du narcotrafic dans la deuxième ville de France, M. Bingui avait

été arrêté le 8 mars à Casablanca et attendait d'être extradé. Selon une des sources, le nouveau ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, a dès son arrivée oeuvré "discrètement" auprès de son homologue marocain pour obtenir cet accord. "Victoire contre le narcobanditisme", s'est félicité M. Darmanin lundi sur X. Il a aussi rappelé que lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, il avait obtenu l'arrestation de M. Bingui, et il a remercié "très sincèrement les autorités marocaines d'avoir enclenché le processus d'extradition, qui permettra enfin à la justice française de le juger".

Félix Bingui avait été interpellé sur mandat d'arrêt d'un juge d'instruction marseillais pour "importation de stupéfiants en bande organisée, transport, détention, acquisition, cession de stupéfiants, association de malfaiteurs (...) blanchiment et non justification de ressources".

En avril 2024, il avait lors d'une audience à la Cour de cassation de Rabat accepté d'être extradé vers la France. M. Bingui, qui a fait toute sa "carrière" dans le trafic à Marseille, effectuait régulièrement des allers-retours au Maroc jusqu'au déclenchement d'une "guerre" avec le gang

rival de la "DZ Mafia" en février 2023, moment à partir duquel il n'avait plus quitté ce pays du Maghreb.

La guerre de territoires entre les deux gangs pour le contrôle de juteux points de deal - jusqu'à 80.000 euros de chiffre d'affaires quotidien à certains endroits - a ensanglanté Marseille. En 2023, 49 morts liés au narcotrafic y avaient été recensés, dont sept mineurs, ce qui a constitué un record. En 2024, le nombre de ces "narcotraficants", mot créé précisément à Marseille, a nettement baissé, pour s'établir à 24.



Malgré les destructions, les Gazaouis savourent le retour au “calme”



Pour la première fois depuis plus d'un an, les Gazaouis se réveillent après une nuit sans bombardement au lendemain de l'entrée en vigueur de la trêve entre le Hamas et Israël, avec l'opportunité enfin de regarder l'avenir, fut-il incertain.

"Nous n'avions pas peur en nous demandant quand serait la prochaine frappe", se réjouit, presque incrédule, Ammar Barbakh, un habitant de Khan Younés (sud) âgé de 35 ans. Il vient de passer la nuit sous une tente installée devant les ruines de sa maison, détruite pendant la guerre de plus de 15 mois qui a littéralement dévasté la bande de Gaza. "C'est la première fois que je dors paisi-

blement" depuis fin novembre 2023, insiste-t-il, date de la seule unique trêve d'une semaine à avoir interrompu les combats déclenchés par l'attaque du Hamas sur le sol israélien le 7 octobre de la même année.

"C'est un sentiment vraiment incroyable", poursuit-il. Evoquant une renaissance, plusieurs personnes interrogées par l'AFP reprennent ces mots: "C'est la première fois que...", égrenant ensuite les étapes d'un retour à la vie dont chacun espère qu'il va durer.

Le territoire palestinien, déjà rongé par la pauvreté et le chômage avant cette dernière guerre, notamment en raison du

blocus israélien qui lui est imposé depuis plus de 15 ans, offre désormais un paysage effrayant: plus de 60% de la surface bâtie a été détruite par les bombardements, selon les Nations unies. Parfois, des squelettes d'immeubles tiennent encore debout.

Ailleurs, ce ne sont que débris empilés les uns sur les autres, à peine séparés par des axes de circulation qui rappellent les artères bouillonnantes d'activité d'un si proche passé. Quasiment tous les habitants de ce confetti de terre, considéré comme l'un des lieux les plus densément peuplés au monde, ont dû quitter leurs logements. Beaucoup se sont réfugiés dans des tentes de fortune, ou des bâti-

ments publics transformés en abris.

Dès l'annonce du cessez-le-feu, des milliers de personnes se sont donc mises en route pour rentrer chez elles. Même si l'expression n'a parfois plus beaucoup de sens. Des photographes de l'AFP ont vu des colonnes de personnes se déplaçant entre des immeubles aux façades éventrées et des monticules de décombres, dans plusieurs parties de la bande de Gaza. "Il y a à la fois de la joie et de la tristesse", dit Samer Daloul, dans le quartier d'al-Zeitoun, à Gaza-ville (nord).

"Je suis heureux de ce répit mais dévasté d'avoir perdu 32 membres de ma famille au cours de cette guerre." Pour lui aussi, la nuit a été "calme", à peine perturbée par le "bourdonnement constant" de drones militaires israéliens et le survol des avions de chasse. S'il n'est pas encore rentré chez lui, il voit des Gazaouis s'activer autour de l'école dans laquelle il s'abrite, avec 12 membres de sa famille, dont cinq enfants.

Certains repeignent un bout de mur qui tient encore debout, beaucoup fouillent les décombres pour trier ce qui peut être sauvé, d'autres cherchent à retrouver des proches disparus. Il n'y pas d'alternative: il faut reconstruire. Rentrée chez elle, à Rafah (sud), Naha Abed a trouvé "une pièce habitable" dans son ancienne maison, et l'a "rapidement nettoyée avec (son) mari" pour pouvoir y dormir dès la première nuit de la trêve, avec ses trois filles. Après dix mois sous une tente à Deir el-Balah (centre), dans une situation humanitaire dramatique, cette femme de 28 ans dit avoir savouré un "sommeil paisible".

Elle cherche désormais à savoir comment elle pourra se fournir en "nourriture, eau, électricité". Mais elle est déjà soulagée de pouvoir se reposer "sans crainte" pour les petites. "Nous avons tout perdu", dit-elle, "mais le plus important c'est que la guerre ne reprenne pas".

Devant le Conseil de sécurité, Antonio Guterres réitère son appel à une solution à deux Etats au Moyen-Orient

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a réitéré, lundi à New York, son appel à une solution à deux Etats au Moyen-Orient. "Il est clair qu'une plus grande stabilité au Moyen-Orient nécessite une action irréversible en faveur d'une solution à deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément au droit international", a souligné le chef de l'ONU lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient.

Il a indiqué que les Nations Unies "continueront de soutenir tous les efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et un avenir plus prometteur pour les Palestiniens et les Israéliens – et pour l'ensemble de la région". Dimanche, M. Guterres s'est félicité, dans un message sur les réseaux sociaux, du début du cessez-le-feu et de la libération des otages à Gaza, ajoutant que l'ONU se tient prête à soutenir cette mise en œuvre et à intensifier l'acheminement de l'aide humanitaire. Lors de la réunion du

Conseil de sécurité, le haut responsable onusien a également évoqué la question syrienne, relevant que l'organisation multilatérale est engagée à travailler avec les Syriens et la communauté internationale "pour soutenir un processus mené par les Syriens à même de garantir une transition politique crédible et inclusive".

S'agissant de la situation au Liban où il vient d'effectuer une visite de deux jours, le SG de l'ONU a noté que les Nations Unies "continueront à soutenir

tous les efforts visant à transformer la cessation des hostilités en une véritable paix". Dans une déclaration à la presse à Beyrouth, il a exprimé son optimisme quant à l'avenir du Liban, appelant le nouveau gouvernement, le peuple libanais et la communauté internationale à "tirer le meilleur parti de cette atmosphère d'opportunité". Lors de ce déplacement, le chef de l'ONU a notamment rencontré le président nouvellement élu Joseph Aoun et le Premier ministre désigné Nawaf Salam.

Armée à la frontière, attaque du droit d'asile et du droit du sol

Trump lance sa vaste offensive anti-immigration

Promise de longue date, la vaste offensive anti-immigration de Donald Trump prend forme: le nouveau président américain a confirmé lundi qu'il va décréter l'état d'urgence à la frontière avec le Mexique, utiliser l'armée américaine pour en assurer la surveillance, et s'attaquer au droit d'asile et au droit du sol.

Désormais au pouvoir, le milliardaire républicain va signer dès le premier jour de son mandat une flopée de décrets qui promettent d'être vivement contestés devant les tribunaux, et dont certains semblent violer la constitution américaine. "Je vais déclarer l'urgence nationale à notre frontière sud.

Toutes les entrées illégales seront immédiatement stoppées et nous commencerons à renvoyer des millions et des millions d'étrangers criminels là d'où ils viennent", a martelé M. Trump lors de son discours d'investiture. "Je vais envoyer des troupes à la frontière sud pour repousser l'invasion désastreuse de notre pays", a ajouté le septuagénaire, qui avait érigé l'immigration en priorité absolue de sa campagne. Parmi les décrets signés au plus vite, Donald Trump compte également réinstaurer la doctrine "Restez au Mexique", mesure phare de son mandat précédent abolie sous son prédécesseur Joe Biden. Elle avait forcé des milliers de demandeurs d'asile originaires d'Amérique centrale à rester au sud de la frontière américaine, le temps que leur demande soit traitée par les tribunaux.

Le 47^e président des États-Unis compte également reprendre la construction du mur frontalier, selon Anna Kelly, la future porte-parole adjointe de la Maison Blanche. Il va aussi signer des décrets s'attaquant au droit d'asile et au droit du sol. Le droit du sol, qui accorde à toute personne née aux États-Unis le droit d'obtenir la nationalité américaine, est prévu par le 14^e amendement de la Constitution.

Les décrets présidentiels de M. Trump doivent en "clarifier" la portée, selon Mme Kelly. "Le gouvernement fédéral ne donnera pas automatiquement la citoyenneté via le droit du sol aux enfants d'étrangers en situation irrégulière nés aux États-Unis", a-t-elle insisté. Ces mesures risquent d'être contestées en justice par diverses organisations et États démocrates. La Californie a par exem-



ple récemment mis de côté 25 millions de dollars, pour financer de probables batailles judiciaires contre un futur gouvernement Trump.

"Nous nous attendons à des contestations judiciaires rapides", a rappelé à l'AFP Aaron Reichlin-Melnick, un expert de l'American Immigration Council. Par exemple, "le 14^e amendement stipule clairement que le droit du sol est la loi du pays", a-t-il souligné. Selon lui, "un président ne peut pas le supprimer par décret". "L'administration va vraiment essayer de repousser les limites" et voir si ses mesures "survivent aux tribunaux", a jugé Cris Ramon, de l'ONG UnidosUS, en rappelant que le rôle de l'armée est lui aussi circonscrit par la loi. En matière d'immigration, Joe Biden était revenu sur de nombreuses mesures prises par Donald Trump lors de son premier mandat.

Il avait notamment mis fin au "Titre 42", une mesure prise pendant la pandémie de Covid-19 qui interdisait presque toute entrée

sur le territoire américain pour des raisons de santé publique. La présidence de démocrate a été marquée par un nombre record d'interpellations de migrants à la frontière, avant la mise en place d'importantes restrictions quelques mois avant l'élection présidentielle. Leur nombre a alors chuté drastiquement.

Les premiers effets du retour de M. Trump au pouvoir se font déjà concrètement sentir. Lundi, l'application CBP One, lancée par l'administration Biden pour permettre aux migrants de prendre un rendez-vous afin de déposer leur demande d'asile avant d'entrer aux États-Unis, a cessé de fonctionner. "Les rendez-vous existants ont été annulés", indique le service sur son site internet.

Pendant sa campagne, M. Trump a employé une rhétorique violente envers les migrants, qui "empoisonnent le sang" des États-Unis selon lui. Le tribun soutient constamment que l'augmentation de l'immi-

gration clandestine a provoqué une vague de criminalité aux États-Unis, ce qu'aucune statistique officielle ne montre. Lundi, il a annoncé son intention de désigner "les cartels comme des organisations terroristes étrangères", en promettant d'"éliminer la présence de tous les gangs et réseaux criminels étrangers" aux États-Unis.

La nouvelle administration Trump réclamera la peine de mort pour les non-citoyens qui commettent des meurtres ou d'autres crimes majeurs, selon Mme Kelly. Pour M. Aaron Reichlin-Melnick, cette vaste offensive anti-immigration pourrait avoir des effets inattendus. "Il est tout à fait possible que nous assistions à une augmentation des traversées irrégulières de la frontière au cours des prochains mois, (...) à mesure que les autres voies légales leur seront fermées", a-t-il souligné. Dimanche, le pape François a estimé que le plan promis par Donald Trump serait "une calamité, car cela ferait payer de pauvres malheureux qui n'ont rien".

François Bayrou : Si la France et l'UE ne font rien face à Trump, nous allons être écrasés



Le Premier ministre François Bayrou a appelé la France et l'Union européenne au "ressaisissement" pour éviter d'être "écrasés" par la politique du président américain Donald Trump, investi ce lundi. "Les États-Unis ont décidé d'une politique incroyablement dominante par le dollar, par la politique industrielle, par la captation de toute la recherche et la captation des investissements", a déclaré le chef du gouvernement à l'occasion des vœux au personnel municipal de Pau, ville dont il est resté maire.

"Si nous ne faisons rien, nous allons être dominés, écrasés, marginalisés. Cette décision qui ne tient qu'à nous, Français et Européens, parce que c'est impossible sans Europe, est le ressaisissement", a-t-il ajouté. "L'investiture de Donald Trump nous met devant notre responsabilité", a poursuivi le Premier ministre, en évoquant aussi "la puissance de la Chine" qui a franchi en décembre

le cap de 1.000 milliards d'excédent commercial.

"La France et l'Europe sont aujourd'hui devant deux défis", américain et chinois, a résumé François Bayrou, qui présentait ses vœux au palais des congrès de Pau, après une conférence de presse sur le projet d'aménagement du camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), où furent internés des républicains espagnols puis des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. "Nous sommes dans une période où l'argent public n'est pas très facile à obtenir", a-t-il déclaré au sujet du financement de ce projet, estimé à sept millions d'euros. "Il n'y a pas de Premier ministre ici", a par ailleurs répondu M. Bayrou tandis qu'on l'appelait ainsi durant la conférence.

Il avait prôné le retour du cumul des mandats lors du premier des trois déplacements qu'il a effectués à Pau en sa qualité de maire depuis qu'il a été nommé à la tête du gouvernement.

Maroc-Brésil :
2,77 milliards de
dollars d'échanges
commerciaux en 2024

Les échanges commerciaux entre le Maroc et le Brésil ont progressé de 4,52 % durant l'année 2024, atteignant un total de 2,77 milliards de dollars, contre 2,65 milliards de dollars en 2023, selon les données de la Chambre de commerce arabo-brésilienne.

Ce résultat reflète un dynamisme notable dans les relations bilatérales, avec un léger excédent d'environ 2,2 millions de dollars dans la balance commerciale à la fin de l'année écoulée.

Les exportations de la plus grande économie d'Amérique latine vers le Maroc ont soutenu cette croissance, atteignant 1,39 milliard de dollars, avec une hausse de 12,2% par rapport à l'année précédente, rapporte la MAP.

Parmi les produits phares, le sucre de canne ou de betterave et le saccharose pur dominent ce flux, enregistrant 1.923 tonnes d'exportations d'une valeur de 918,1 millions de dollars (+13,93%), soit 66,07% des exportations brésiéliennes vers le Royaume.

Les autres produits incluent le maïs, avec 1.505 tonnes exportées d'une valeur de 297,2 millions de dollars (+0,94 %), ainsi que les animaux bovins vivants, dont les exportations ont explosé de 319,27 % en termes de valeur, atteignant 47,22 millions de dollars pour 20.050 tonnes.

Concernant les importations brésiéliennes en provenance du Maroc, celles-ci ont également totalisé 1,39 milliard de dollars en 2024, enregistrant une légère baisse de 1,7 % par rapport à 2023.

Le Maroc demeure cependant le troisième fournisseur du Brésil parmi les pays arabes, avec une part importante des importations d'engrais minéraux ou chimiques : 51,53 % pour ceux contenant deux ou plusieurs éléments nutritifs (714,9 millions de dollars) et 32,23 % pour les phosphates (447,2 millions de dollars).

Les principaux Etats brésiéliens exportateurs vers le Maroc sont Sao Paulo (48,3 %), suivi de Mato Grosso (18,4%) et Minas Gerais (10,6%). En matière d'importations, Rio Grande do Sul (27%) et Parana (24%) figurent parmi les plus grands importateurs.

Le déficit budgétaire se réduit à 64,4 MMDH à fin décembre 2024

Le déficit budgétaire s'est allégé à fin décembre 2024. Selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), il s'est établi à 64,4 MMDH contre 74,9 MMDH un an auparavant.

Dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP), l'institution publique précise que ce déficit tient compte d'un solde positif de 20,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA).

A titre de comparaison, rappelons qu'à fin décembre 2023, le déficit budgétaire avait tenu compte d'un solde positif de 30,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Dans le détail, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 367,8 MMDH contre 338,3 MMDH à fin décembre 2023, traduisant une hausse de 8,7% équivalente à +29,5 MMDH.

Pour la TGR, l'augmentation des recettes ordinaires brutes « s'explique par la hausse des impôts directs de 16,7%, des droits de douane de 2,4%, des impôts indirects de 13,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7,6% et par la baisse des recettes non fiscales de 13,5% ».

Il est important de noter que les recettes fiscales brutes ont atteint 313,1 MMDH au cours de la même période, contre 275 MMDH un an plus tôt. Elles ont ainsi augmenté de 13,8% (+38,1 MMDH), suite à la hausse des recettes douanières de 9,3% et de la fiscalité domestique de 16,7%.

A souligner également le recul des recettes non fiscales à fin décembre dernier. Les données recueillies montrent qu'elles ont été de 54,7 MMDH contre 63,3 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 13,5% (-8,5 MMDH).



Ce recul est justifié notamment par « la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (23,37 MMDH contre 36,75 MMDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (16.610 MDH contre 13,98 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4,83 MMDH contre 2,25 MMDH) et des fonds de concours (2,92 MMDH contre 2,76 MMDH) », selon les explications de l'institution.

S'agissant des dépenses ordinaires, la Trésorerie générale estime qu'elles ont augmenté de 2,7% atteignant 333,26 MMDH à fin décembre 2024 contre 324,60 MMDH à fin décembre 2023.

L'institution précise que cette évolution provient de la hausse de 6,4% des dépenses de biens et services (due à l'augmentation de 8,5% des dépenses de personnel et de 2,7% des autres dépenses de biens et services), de l'augmentation de 15,7% des charges en intérêts de la dette, du recul de 37,4% des émissions de dépenses au titre de la compensation ainsi que de la

hausse de 21,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales.

En conséquence, « sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2024 a été positif de 34,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 13,7 MMDH un an auparavant », selon la TGR.

La Trésorerie générale affirme, en outre, que les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 118,7% des prévisions de la loi de Finances, alors que les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 104,9%. Et d'ajouter que les dépenses d'investissement ont été émises pour 101,2%.

A rappeler que « les dépenses émises au titre du budget général ont été de 516,4 MMDH à fin décembre 2024, en baisse de 3,1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2023 », comme cela est indiqué dans le Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

Cette baisse s'explique par l'augmentation de 1,2% des dépenses de fonctionnement et de 0,3% des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de

16,5% des charges de la dette budgétisée », a-t-on justifié.

Signalons enfin que les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 193,1 MMDH en raison des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 28,4 MMDH contre 32,7 MMDH à fin décembre 2023.

Intégrant la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 5,8 MMDH, les dépenses émises ont été de 172,8 MMDH à fin décembre 2024. Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 20,3 MMDH.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome se sont, pour leur part, établies à 3,05 MMDH au cours de la même période au lieu de 3,38 MMDH à fin décembre 2023, traduisant ainsi un recul de 9,8%, a fait savoir la TGR précisant que les dépenses ont été de 2,68 MMDH durant cette période contre 2,65 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 1,1%.

Alain Bouithy

Royal Air Maroc inaugure sa nouvelle ligne directe Casablanca-Pékin

Royal Air Maroc (RAM), dans le cadre du renforcement de son réseau international, a inauguré, lundi, la ligne régulière directe reliant Casablanca à Pékin.

"Le premier vol a décollé de l'aéroport Mohammed V aujourd'hui à 16h20. Cette nouvelle route aérienne est programmée à raison de trois vols hebdomadaires à bord des appareils de type Boeing 787-9 Dreamliner d'une capacité de 302 sièges, dont 26 en Classe Affaires", indique un communiqué de RAM.

Les vols seront programmés au départ de Casablanca, tous les lundi, jeudi et samedi, à 16h20 (heure locale) pour un atterrissage le lendemain à l'aéroport international de Pékin à 11h55 (heure locale).

Les départs de Pékin seront effectués les mardi, vendredi et dimanche à 13h55 (heure locale) pour une arrivée à Casablanca à 20h10 (heure locale).

La reprise de la première route directe reliant le Maroc et la Chine représente une opportunité

majeure pour le développement du tourisme marocain, ainsi que le renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

"Pour rappel, cette nouvelle desserte s'inscrit dans les engagements de la Compagnie dans le cadre du Plan de développement signé avec le gouvernement en juillet 2023 et vient s'ajouter aux nouvelles dessertes internationales inaugurées récemment notamment Toronto et Sao Paulo", conclut le communiqué.

Industrie automobile

Inauguration à Agadir d'une nouvelle usine du Groupe de câblage Leoni

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présidé lundi à Agadir, la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle usine du Groupe Leoni, leader mondial des systèmes de câblage pour l'industrie automobile.

Mobilisant un investissement de 230 millions de dirhams (MDH), cette nouvelle unité de production est implantée au cœur de la zone d'accélération industrielle (ZAI) Souss-Massa.

Étalée sur 7,6 Ha, dont plus de 19.000m² dédiés à la production, cette unité qui aura un impact majeur sur l'économie locale, permettra la création de plus de 3.000 emplois directs d'ici 2027, portant ainsi à 19.000 le nombre total d'emplois au sein du Groupe Leoni au Maroc, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, M. Akhannouch a affirmé "qu'un tel investissement est de nature à conforter la position du pays sur l'échiquier mondial de l'industrie automobile", notant que la confiance du Groupe Allemand Leoni vient confirmer le dynamisme et l'essor que connaît ce secteur au Maroc, grâce à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, faisant désormais du Royaume une destination de

choix pour les leaders mondiaux du secteur de l'automobile.

"Ce projet renforcera, par ailleurs, la position d'Agadir en tant que nouveau pôle industriel, au regard du potentiel dont dispose cette ville en termes d'infrastructures industrielles et logistiques modernes, en plus d'un système de formation professionnelle qui s'adapte aux besoins des entreprises", a-t-il ajouté.

Pour sa part, Ingo Spengler, membre de l'Executive Board & COO du Groupe Leoni, a déclaré que "notre implantation à Agadir reflète une décision stratégique qui témoigne de notre engagement à long terme envers le Maroc et cette région en pleine croissance".

Cette démarche reflète aussi "notre confiance dans le potentiel de l'économie du pays, ainsi que dans le dynamisme du continent africain, et confirme notre capacité à transformer nos engagements en actions concrètes. Elle nous permet de renforcer notre compétitivité dans le secteur des véhicules utilitaires, tout en déployant des processus intelligents au sein de notre Réseau de production mondial", a-t-il souligné.

De son côté, le directeur général de Leoni Maroc, Fakhri Bou-

guerra, a indiqué que l'inauguration du nouveau site à Agadir "marque une étape clé dans notre stratégie de développement au Maroc, symbolisant notre engagement à long terme dans le Royaume".

"En choisissant de nous installer dans cette région, nous participons activement au dynamisme économique local tout en renforçant l'innovation et l'excellence dans le secteur des technologies automobiles", a-t-il poursuivi, faisant observer que ce site, qui générera des milliers d'emplois directs et indirects, témoigne de la volonté de soutenir la croissance industrielle de la région de Souss-Massa et de contribuer à l'essor de l'industrie automobile marocaine.

Cette inauguration représente une étape clé dans la mise en œuvre du protocole d'accord conclu entre le Groupe Leoni et le gouvernement marocain, visant la réalisation de six projets capitaux dans le secteur automobile.

Ces investissements d'un montant global de plus de 932 MDH, sont répartis sur plusieurs régions du Royaume, avec un impact significatif attendu sur l'économie locale.

A terme, ces projets généreront la création de 7.100 nou-

veaux emplois directs d'ici 2027, contribuant ainsi à la consolidation du tissu industriel du Maroc et à la promotion de l'emploi dans le secteur automobile, avec des retombées positives pour l'ensemble du secteur économique national.

La cérémonie d'inauguration de la nouvelle usine s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Inclusion économique,

des Petites entreprises, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, du ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Karim Zidane, du wali de la région de Souss-Massa, Said Amzazi, et du président du Conseil régional, Karim Achengli.

Signature d'un protocole d'accord pour la réalisation du port sec Agadir Atlantic Hub

Un protocole d'accord pour la réalisation du port sec Agadir Atlantic Hub a été signé, lundi à Agadir.

S'étendant sur une superficie de 100 Ha, au sein de la zone franche d'exportation dans la commune de Drarga, le futur port sec d'Agadir est composé de zones de stockage et de conditionnement, d'un espace pour conteneurs vides et pleins et d'une zone réservée aux services administratifs et douaniers.

Dans une déclaration à la MAP en marge de cette cérémonie, le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, a souligné que le projet de réalisation du port sec Agadir Atlantic Hub s'inscrit dans le cadre d'une série de chantiers visant le renforcement des infrastructures à Souss-Massa.

Cette infrastructure est à même de promouvoir le développement économique et social au niveau de la région, et ce conformément aux Hautes Directives de SM le Roi Mohammed VI, a noté M. Kayouh.

Tanger: Baisse de 0,6% de l'IPC en novembre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tanger a diminué de 0,6% en novembre dernier par rapport au mois précédent, et augmenté de 0,3% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 1,3% en novembre dernier par rapport à octobre, en raison de la baisse des prix des "Fruits" de 8,8%, des "Poisson et fruits de mer" de 8,6%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 2,2%, des "Légumes" de 0,5% et des "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,4%, indique une note d'information de la direction régionale du Haut-commissariat au

plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également décliné de 0,1%, suite à la baisse des prix du "Transport" de 0,7%, des "Loisirs et culture" de 0,3% et des "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" de 0,2%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, l'augmentation de l'indice des divisions "Communication" de 0,4%, des "Articles d'habillement et chaussures" de 0,3% et des "Biens et services divers" de 0,2%, ainsi que la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires s'est décliné à 0,5% en novembre dernier, sous l'effet de la baisse des prix des "Légumes" de 14,5%, des "Huiles et graisses" de 2,3%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 1,8%, des "Lait, fromage et oeufs" de 0,6%, et des "Fruits" de 0,1%.

D'autre part, l'augmentation des prix de "Viandes" de 12%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 7,2%, du "Café, thé et cacao" de 3,9%, des "Poisson et fruits de mer" de 2,1%, des "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 1,9% et des "Pain et céréales" de 0,5% n'ont pas impacté l'évolution générale.

En revanche, la variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a augmenté de 0,8%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 3,3% pour la division du "Transport" et une augmentation de 5,5% pour la division des "Restaurants et hôtels".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

Les ksours magiques de Figuig, un joyau historique et une identité architecturale unique

Les ksours de la ville de Figuig, situés dans une vaste oasis verdoyante au milieu du désert du sud-est du Maroc, témoignent du génie humain dans son adaptation à un environnement rude, et d'une profondeur historique rehaussée par une identité architecturale unique forgée au fil des siècles.

Située dans l'extrême sud de la région de l'Oriental, la ville de Figuig comporte sept ksours connus localement sous les noms de "Loudaghîr", "Laabidate", "Ouled Slimane", "Lamaïz", "Hammam Fougani", "Hammam Tahtani" et "Zenaga".

Ces ksours, qui constituent le noyau de la vie sociale et commerciale de Figuig, ne sont pas de simples groupements d'habitations, mais aussi des lieux qui regorgent d'histoires de coexistence entre différentes tribus, illustrant un métissage culturel entre des habitants ayant combiné les cultures amazighe et arabe avec une présence remarquable de la culture saharienne.

Reflétant l'authenticité et la richesse de la culture et du patrimoine architectural de la région, ces ksours se caractérisent par un design unique mettant en valeur la spécificité des oasis marocaines, tout en conservant des aspects authentiques qui les distinguent des autres ksours oasiens (des petits marchés, des mosquées et des lieux de rassemblement). □

De forme rectangulaire ou circulaire, entourés de remparts dotés de tours de surveillance ayant joué un rôle défensif dans le passé, ils se distinguent également par une architecture adaptée au climat désertique de la région, avec des murs en pisé (mélange de terre et de paille) offrant une isolation thermique et maintenant la fraîcheur en été et la chaleur en hiver.

Les ksours de Figuig sont traversés par des ruelles étroites et sinueuses, facilitant les déplacements et offrant de l'ombre, atténuant ainsi les effets de la chaleur.

Les maisons y sont accolées les unes aux autres et leurs murs présentent des petites ouvertures qui assurent une distribution équilibrée de la lumière et



de l'air et procurent de la fraîcheur. Elles sont décorées de motifs géométriques et végétaux simples, reflétant un goût artistique raffiné et le génie créatif des anciens artisans.

Taïeb El Jabri, membre de l'Association de Figuig pour le patrimoine et la culture des oasis, a souligné dans une déclaration à la MAP que la région de Figuig se compose de plusieurs groupements d'habitations appelés "ksours", résultat de transformations urbaines et architecturales qui s'étendent sur des siècles, précisant que leur nombre était autrefois estimé à 63, mais seuls sept sont restés. □

Il a ajouté que les ksours sont construits en pisé et que la plupart des constructions ont été montées avec une terre particulière à cette région, des pierres, de la chaux, en plus de branches d'oléandre laurier-rose et du bois de palmier pour les toits et les fenêtres.

Selon lui, ces ksours se distinguent par la diversité de leurs ruelles, certaines étant traversantes, d'autres non, certaines sont couvertes alors que d'autres non, chacune ayant un rôle spécifique, de même, les maisons, qui comptent parfois jusqu'à

trois étages, disposent de chambres indépendantes avec des portes spécifiques pour accueillir les invités, d'autres pour le stockage, ainsi que des espaces réservés aux animaux.

Figuig, a-t-il fait remarquer, est également connue pour la diversité de ses constructions et architectures, comprenant des mosquées, des zaouïas, des mausolées, des hammams souterrains et des structures militaires telles que les tours et les remparts protégeant les ksours.

Les ksours de Figuig se distinguent de ceux des autres oasis marocaines, comme ceux de Draâ et Tafilalet, par leur conception et leur adaptation à l'environnement local. Ils allient en effet un mélange d'architecture défensive et fonctionnelle, outre l'utilisation de techniques traditionnelles garantissant la durabilité. Aussi, leur relation étroite avec l'agriculture oasienne à travers des systèmes d'irrigation spécifiques renforce leur particularité. □

L'architecture hydraulique est un autre élément distinctif de ces ksours qui comptent environ 36 sources d'eau et plusieurs hammams souterrains, dont notamment le hammam Titt N'Hafsa à Ksar Loudaghîr,

construit à l'époque mérinide au 7ème siècle de l'Hégire, et le hammam Fougani (Tajemalt) considéré comme l'un des plus anciens.

Ces installations hydrauliques avaient une fonction particulière, étant situées près des mosquées pour se laver et faire les ablutions.

Elles servaient également de lavoirs publics où les femmes venaient laver le linge, en plus de leur valeur culturelle symbolique, puisque la tradition voulait que les jeunes mariés se baignent dans ces hammams avant la cérémonie de mariage. Les ksours de Figuig, bien plus que de simples constructions, sont un témoin vivant d'une histoire et d'une civilisation anciennes.

Ils incarnent l'histoire de la lutte de l'homme pour la survie et l'adaptation à son environnement difficile, et portent en eux une valeur symbolique liée à l'identité culturelle du Royaume, constituant ainsi un patrimoine humain que nous devons préserver pour les générations futures.

Bouillon *de culture*

Festival de Sharjah de littérature africaine

La première édition du Festival de Sharjah de littérature africaine se déroulera du 24 au 27 janvier avec la participation de romanciers et écrivains africains de renommée mondiale.

Cet événement culturel vise à promouvoir un dialogue constructif et des échanges culturels entre le monde arabe et l'Afrique et à mettre en avant l'importance de la littérature africaine et son rôle central dans l'enrichissement de la scène culturelle mondiale.

Pendant quatre jours, le festival réunira 29 romanciers et écrivains africains, dont des lauréats du prix Nobel, dans le cadre de discussions ouvertes et de tables rondes, mettant en lumière une sélection de livres et débattant de divers thématiques.

Au programme figurent également des spectacles et des concerts itinérants mettant en valeur les rythmes et les mélodies africains, notamment les mélodies pentatoniques soudanaises, les airs et les rythmes africains et arabes.

Le festival se terminera par une soirée de poésie intitulée "Voix libres", animée par la poétesse émiratie Shaikha Al Mutairi, avec la participation de six poètes émiratis et africains.



Un festival artistique maroco-espagnol en soutien aux victimes des inondations

Un festival culturel et artistique maroco-espagnol a été organisé le week-end dernier au Palais des expositions de Santander en soutien aux victimes des inondations qui ont touché plusieurs régions d'Espagne.

Cette initiative, lancée par la Ligue marocaine des jeunes éditeurs de journaux, en collaboration avec l'Association culturelle et musicale "Amieva" et la mairie de Santander, avait pour objectif de promouvoir la solidarité et renforcer la compréhension mutuelle entre le Maroc et l'Espagne. Plusieurs activités ont rythmé le déroulé de cet événement, qui a coïncidé avec la célébration par la communauté marocaine établie dans la région de Bilbao du Nouvel An amazigh 2975, notamment un "bingo musical", des ateliers de dégustation de pâtis-

series et de plats marocains, des séances de henné et de calligraphie, ainsi que des spectacles de musique.

Parmi les moments forts ayant émaillé ce festival, la brillante prestation de la célèbre artiste espagnole Eva Amieva, accompagnée de musiciens marocains et du pianiste Ahmed Jaddawi. À cette occasion, le consul général du Royaume du Maroc à Bilbao, Mohamed Jebari, a réaffirmé la solidarité profonde du Maroc avec les familles des victimes et les personnes affectées par les inondations dévastatrices qui ont touché l'Espagne.

Il a rappelé que le Maroc, conformément aux hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, a mobilisé d'importants moyens logistiques pour contribuer aux efforts de secours et de

réhabilitation dans les zones affectées, insistant sur les valeurs de fraternité et de bon voisinage qui unissent les deux Royaumes.

M. Jebari a en outre mis en relief le rôle de la communauté marocaine en Espagne dans la concrétisation de cette fraternité et salué l'implication active de nombreuses associations marocaines et de bénévoles pour le rétablissement de la vie normale dans les villes touchées. "Ce festival solidaire est un pont de communication entre le Maroc et l'Espagne", a souligné, de son côté, Mateo Echevarría Méndez, conseiller à la Mairie de Santander. "Nous avons toujours été des peuples frères sous tous les aspects", a-t-il fait observer, notant que les recettes de cet événement qui permet de découvrir la richesse et la diversité de la culture marocaine,



contribueront à soutenir les victimes des inondations.

Pour sa part, le président de la Ligue marocaine des jeunes éditeurs de journaux, Mohamed Fajri, a indiqué que la participation de diplomates, de journalistes, d'artistes, d'intellectuels, d'acteurs de la société civile et de la communauté marocaine résidente en Espagne illustre le soutien profond et sincère aux victimes des inondations à Va-

lence et à leurs familles.

"Cet événement n'a pas seulement célébré notre riche diversité culturelle, mais a également incarné les valeurs humaines qui nous unissent. J'espère que le succès de cet événement inspirera de futures collaborations pour renforcer encore les relations bilatérales entre le Maroc et l'Espagne", a relevé le co-directeur du festival, Aimane Reghais.

Royaume de Maroc
Chef de Gouvernement



المملكة المغربية
دولة الشريعة الإسلامية

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL
Le programme prévisionnel des marchés que le Royal Golf Rabat Dar El Salam envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes (2026-2027) est présenté ci-après :

Année budgétaire 2025
FOURNITURES ET SERVICES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mont de passation	Estimation prévisionnelle	Période prévue pour le lancement	Observations
Produits chimiques et produits vétérinaires	Fourniture des produits Chimiques et produits vétérinaires (dépense et produits pharmaceutiques)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Services	Fourniture des services	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Matériel de sport	Achats de matériel de sport	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Produits d'entretien et de nettoyage	Achats des produits d'entretien et de nettoyage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma </td <td></td>	
Matériaux de construction	Fourniture de matériaux de construction	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Ma	
Vêtements de golf	Achats de vêtements de golf	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Matériel de pelotage	Fourniture d'outillage et de Matériel de pelotage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma	
Matériel agricole	Achats de matériel agricole	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	4 000 000,00	Ma	
Entretien et réparation des véhicules	Nettoyage des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	A.0.0	
Travaux de réparation et entretien des piscines	Travaux de l'entretien des espaces verts et l'entretien des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma	
Entretien et maintenance des espaces verts	Entretien et maintenance des espaces verts	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Entretien de mobilier en bois	Entretien de mobilier en bois	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma	
Entretien et réparation des véhicules	Entretien de maintenance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	A.0.0	
Cartonnage	Le cartonnage, la surveillance et le matériel	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	-	Julie	
Matériel d'irrigation	Achats des équipements d'irrigation de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Ma	

TBAU L.T.T

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu de livraison	Mont de passation	Estimation prévisionnelle	Période prévue pour le lancement	Observations
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux, fourniture, installation et mise en service de deux chaufferies (général)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Pre-déclassement	Travaux, fourniture et pose de déchets-usés solides	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Entretien et réparation des véhicules	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'aménagement de la Piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Ma	
Aménagement des espaces verts	Aménagement des espaces vert	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Finir	
Identification Des Cahiers	Identification Des Cahiers	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	-	Finir	
Travaux d'aménagement	Travaux de mise à niveau des véhicules	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Travaux de génie civil	Travaux de génie civil	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Finir	
Construction des	Travaux de construction de bungalows de six chambres de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Mise à niveau des piscines	Travaux de réhabilitation des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Ma	
Aménagement parking	Travaux d'aménagement des parkings	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	-	Ma	
Construction des locaux	Travaux de construction des locaux	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	-	Julie	
Installation piscines extérieures	Travaux de fourniture et d'installation de piscines extérieures	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Julie	
Mise à niveau des constructions	Travaux de mise à niveau des constructions (réhabilitation ou réaménagement)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	-	Ma	
Installation centrale de surveillance	Travaux d'installation de centrale de surveillance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	10 000,00	Ma	
Travaux de génie civil	Travaux d'aménagement d'un mur de clôture	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	1 000 000,00	Ma	

Présentation abrégée des principaux projets que le Royal Golf Rabat Dar El Salam envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2026

FOURNITURES ET SERVICES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mont de passation	Observations
Produits chimiques et produits vétérinaires	Fourniture des produits Chimiques et produits vétérinaires (dépense et produits pharmaceutiques)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Services	Fourniture des services	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel de sport	Achats de matériel de sport	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Produits d'entretien et de nettoyage	Achats des produits d'entretien et de nettoyage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériaux de construction	Fourniture de matériaux de construction	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Vêtements de golf	Achats de vêtements de golf	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel de pelotage	Fourniture d'outillage et de Matériel de pelotage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel agricole	Achats de matériel agricole	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Nettoyage des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de réparation et entretien des piscines	Travaux de l'entretien des espaces verts et l'entretien des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et maintenance des espaces verts	Entretien et maintenance des espaces verts	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien de mobilier en bois	Entretien de mobilier en bois	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Entretien de maintenance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Cartonnage	Le cartonnage, la surveillance et le matériel	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel d'irrigation	Achats des équipements d'irrigation de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	

TBAU L.T.T

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu de livraison	Mont de passation	Observations
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux, fourniture, installation et mise en service de deux chaufferies (général)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Pre-déclassement	Travaux, fourniture et pose de déchets-usés solides	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'aménagement de la Piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Aménagement des espaces verts	Aménagement des espaces vert	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Identification Des Cahiers	Identification Des Cahiers	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement	Travaux de mise à niveau des véhicules	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de génie civil	Travaux de génie civil	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Construction des	Travaux de construction de bungalows de six chambres de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Mise à niveau des piscines	Travaux de réhabilitation des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Aménagement parking	Travaux d'aménagement des parkings	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Construction des locaux	Travaux de construction des locaux	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Installation piscines extérieures	Travaux de fourniture et d'installation de piscines extérieures	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Mise à niveau des constructions	Travaux de mise à niveau des constructions (réhabilitation ou réaménagement)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Installation centrale de surveillance	Travaux d'installation de centrale de surveillance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de génie civil	Travaux d'aménagement d'un mur de clôture	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	

Présentation abrégée des principaux projets que le Royal Golf Rabat Dar El Salam envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

FOURNITURES ET SERVICES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mont de passation	Observations
Produits chimiques et produits vétérinaires	Fourniture des produits Chimiques et produits vétérinaires (dépense et produits pharmaceutiques)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Services	Fourniture des services	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel de sport	Achats de matériel de sport	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Produits d'entretien et de nettoyage	Achats des produits d'entretien et de nettoyage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériaux de construction	Fourniture de matériaux de construction	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Vêtements de golf	Achats de vêtements de golf	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel de pelotage	Fourniture d'outillage et de Matériel de pelotage	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel agricole	Achats de matériel agricole	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Nettoyage des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de réparation et entretien des piscines	Travaux de l'entretien des espaces verts et l'entretien des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et maintenance des espaces verts	Entretien et maintenance des espaces verts	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien de mobilier en bois	Entretien de mobilier en bois	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Entretien de maintenance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Cartonnage	Le cartonnage, la surveillance et le matériel	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Matériel d'irrigation	Achats des équipements d'irrigation de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	

TBAU L.T.T

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu de livraison	Mont de passation	Observations
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux, fourniture, installation et mise en service de deux chaufferies (général)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Pre-déclassement	Travaux, fourniture et pose de déchets-usés solides	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Entretien et réparation des véhicules	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement et d'entretien	Travaux d'aménagement de la Piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Aménagement des espaces verts	Aménagement des espaces vert	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Identification Des Cahiers	Identification Des Cahiers	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux d'aménagement	Travaux de mise à niveau des véhicules	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de génie civil	Travaux de génie civil	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Construction des	Travaux de construction de bungalows de six chambres de piscine	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Mise à niveau des piscines	Travaux de réhabilitation des piscines	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Aménagement parking	Travaux d'aménagement des parkings	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Construction des locaux	Travaux de construction des locaux	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Installation piscines extérieures	Travaux de fourniture et d'installation de piscines extérieures	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Mise à niveau des constructions	Travaux de mise à niveau des constructions (réhabilitation ou réaménagement)	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Installation centrale de surveillance	Travaux d'installation de centrale de surveillance	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	
Travaux de génie civil	Travaux d'aménagement d'un mur de clôture	Royal Golf Rabat Dar El Salam	A.0.0.000	

ATN GROUP
RC : 656965
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P du 31-12-2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : - ATN GROUP -

OBJET SOCIAL : MENUISERIE METALLIQUE.

SIÈGE SOCIAL : AMAL 3 BD ABOU DAR GHAFARI 2 ETG N° 74 SIDI BERNOUSSI Casablanca DUREE : 99 ans.

• **CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00 Dhs.

• en faveur de Mr BENALI MOHAMED NOUR EDDINE 1000 parts

• **GERANCE :** La société est gérée par Mr BENALI MOHAMED NOUR EDDINE titulaire de la CIN N° B32652.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17.01.2022 Sous le N° 932951.

N° 283/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province
d'Essaouira

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/2025/BP

Le 14/02/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

ACQUISITION DE VEHICULES DE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT

DU CONSEIL DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille Dirhams (20 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Un million dix sept mille Dirhams toutes taxes comprises (1 017 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau d'Ordre au Conseil de la Province d'Essaouira avant le 13/02/2025 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règle-

ment de consultation.
N° 284/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELMI-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° CA.01/2025/BP

Le 13 février 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte N° CA.01/2025/BP pour : Etude Architecturale Et Suivi Des Travaux De Création D'un Terrain De Football A La Commune Sidi Abdellah Oubelaid, Province Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est Deux Millions Quatre-Vingt-Trois Mille Trois Cent Trente-Trois Dirhams et 33 Cts (2 083 333,33 Dhs).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - soit déposer leurs plis

contre récépissé dans le Bureau des marchés, à l'adresse précitée.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

Bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouver-

ture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 285/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI MELLAL-KHENFRA
PROVINCE DE BENI-MELLAL
CERCLE DE KASBA-TADLA
COMMUNE OULED SAID L'OUED

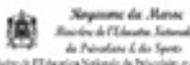
Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle
Au titre de l'Année 2025

La commune Ouled Saïd l'Oued organise le **Dimanche 16 Février 2025**, à 09 heures du matin, au siège de l'administration communale, au profit de certaines catégories de ses fonctionnaires y ayant droit, des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025, et ce comme suit :

Grade original	Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste à pourvoir
Rédacteur de 3 ^{ème} grade	Rédacteur de 2 ^{ème} grade	Ancienneté effective de 06 ans au moins dans le grade au 31/12/2024	Dans la limite de 13% des fonctionnaires de chaque catégorie justifiant des conditions requises

Les candidats intéressés sont priés de déposer leurs dossiers de candidature auprès du service de gestion des ressources humaines, au plus tard le **14 Février 2025**, date limite de réception des candidatures.

N° 282/PA



Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enfance et des Sports
MSEP de Casablanca - Secteur
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan

Service des Affaires Administratives et des Fonctions, des Constructions, des Equipements et de l'Entretien

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 01/A/25

Il sera procédé, le 17 février 2025 à partir de 10 h 00 du matin, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sitée à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à « l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation en 06(six) lots :

N° lot	Objet	Estimation en dirhams TTC	Caution provisoire en dirhams
Lot n°1	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de trois écoles pionnières : Moussoula Brou Abi Soufyane, Ibn Zaydoun et Elfida, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	90 000,00 DH (quatre-vingt-dix mille dirhams)	1600,00 dh Mille six cent dirhams
lot n°2	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de trois écoles pionnières : Zerkaoui, Abi Dar Ghifari et Abderrahmane Brou Hicham, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	90 000,00 DH (quatre-vingt-dix mille dirhams)	1600,00 dh Mille six cent dirhams
Lot n°3	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de deux écoles pionnières : Rahal Meskini, et Alal Brou Abdellah, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	60 000,00 DH (soixante mille dirhams)	2000,00 dh Mille dirhams
Lot n°4	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de quatre lycées collégiaux pionnières : Attahadi, Layoune, Senara et Zineb Neftawia, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	120 000,00 DH (cent vingt mille dirhams)	2200,00 dh Deux Mille deux cent dirhams
Lot n°5	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée qualifiant Bir Anzaran, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	60 000,00 DH (soixante mille dirhams)	1000,00 dh Mille dirhams
Lot n°6	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des terrains sportifs au sein des lycées qualifiants : Mohamed V et Taha Hussein, relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan	60 000,00 DH (soixante mille dirhams)	1000,00 dh Mille dirhams

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 et 10 du règlement de consultation.

Il est exigé du procureur la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément dans le domaine d'activité 014, 015, 016, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

N° 281/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHCHAOUGA
CERCLE MELJAT
CAIBAT DOUJIRANE
COMMUNE DE DOUJIRANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES (Séance publique)

Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Doujirane, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres des prix concernant:

N° A.O.O	Objet et date d'ouverture des plis	Caution Provisoire	Estimation des coûts des prestations
01/2025	Affermage de l'abattoir de la commune de doujirane année 2025 le 17/02/2025 à 11 :00h	Deux mille dirhams (12 000,00 dirh)	Trois mille dirhams par mois. (3000,00 dirh/mois)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-049 relatif aux marchés publics et L'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1882.21 du 14/12/2021 concernant la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 280/PA

MKLE TOURS
Aux termes d'un PV en date du 01/03/2024, il a été décidé de changer la dénomination MKLE CONSULTING par MKLE TOURS.
Dépôt légal est effectué au Tribunal Commerce de Casablanca RC N° 533003 LE 22/03/2024.

N° 286/PA

STE « PRINT AIT BOUYACH » SARL AU DISSOLUTION
I) Aux termes du PVAGE en date du 08/01/2025, les associés de la Sté dite : « PRINT AIT BOUYACH » SARL AU ont décidé de :
• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.

Nommer en qualité de liquidateur Mr. EL MARNISSI MOHAMMED Né le 15/06/1986, CIN N° R294476. Fixer le siège de la liquidation 53 RUE RABAT QUARTIER 02 BNI BOUYACH AL HOCEIMA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 16/01/2025 Sous le N° 17.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 287/PA

STE « LAMKADMI CONSTRUCTION » SARL AU

DISSOLUTION
I) Aux termes du PVAGE en date du 26/12/2024, les associés de la Sté dite : « LAMKADMI CONSTRUCTION » SARL AU ont décidé de :
• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.

Nommer en qualité de liquidateur Mr. LAMKADMI BADR EDDIN, CIN N° R357556. Fixer le siège de la liquidation DOUAR BEINTI CR ARBIAA TAOURIRAT AL HOCEIMA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 10/01/2025 Sous le N° 13.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 288/PA

FAKYA SHOP CONSTITUTION
Par acte SSE, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: STE « FAKYA SHOP » SARL AU
Objet :
• MARCHAND DE FRUITS SECS OU LEGUMES SECS EN GROS.
• MARCHAND DE CONFISERIE EN GROS.
• MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT IMPORTATION, ET EXPORTATION.

Gérance :
- Mr. ELOUARDY HAMZA marocain, titulaire de la CIN N° RB18895 Demeurant à : HAY IZAKIREN BENI BOUAYACH AL HOCEIMA
Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. ELOUARDY HAMZA : 1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS : 1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social : HAY 02 BENI BOUAYACH Al-Hoceima.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 17/01/2025 sous le n° 57.
N° 289/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE REHAMNA COMMUNE SIDI BOUOTHMANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2025
Le lundi 17 Février 2025 à 11h (onze heure) Il sera procédé, au siège de la commune Sidi Bouathmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

Travaux d'éclairage public au niveau de la route nationale N° 09, pour la commune de sidi bouothmane - PROVINCE RHAMNA-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma.
Le prix d'acquisition des plans est de vingt dirhams (20dh)

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de un million et cinq cent soixante treize mille et neuf cent soixante deux dirhams TTC (1 573 962,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente un mille quatre cent soixante dix neuf Dirhams et vingt quatre centime (31 479,24dh).

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• Il est prévue une Visite des lieux le lundi 16 Fé-

vrier 2025 à 11h (onze heure).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 290/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Tanger Tétouan
Al Hoceima
Préfecture de Tanger
Assilah
Conseil Préfectoral
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N : 01/2025/BP/F

Le Jeudi 13 Février 2025 à 11 heures, il sera procédé au bureau du service des marchés du Conseil Préfectoral de Tanger Assilah sis au 12eme étage n° 25 avenue Youssef Ibn Tachefine Imm. Ibn Batouta Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

- Achat de produits alimentaires à usage humain
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Vingt Deux mille Dirhams (22.000,00) Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Un Million Cinquante Mille Dirhams Hors Taxe (1 050 000,00 Dhs HT).
- Un Million Cent Vingt Six Mille Trois Cent Cinquante Six Dirhams Et 00 Centimes, (1.126.356,00 Dhs T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de Consultation.
N° 291/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Sema	Berkat	Casa Cas	Casa Casablanca	Al Hoceima	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Safi	Safi Talaghat	Kenitra	Sidi Youssef	Sidi Boucha	Sidi Gacem	Melouan el anar	Melouan	Sidi Youssef	Al Hoceima	Fes	
179*																						
202						5:40	5:46	5:59	6:16	6:27	6:40	6:51	7:02	7:25	7:44	7:50	8:08	8:47	9:02	9:02	9:24	
203						6:40	6:46	6:59	7:16	7:27	7:40	7:51	8:02	8:25	8:44	8:50	9:08	9:47	10:02	10:02	10:24	
602*	4:30	4:36	4:49	4:59	5:12	5:20	5:33	5:50	6:01	6:12	6:25	6:36	6:47	7:10	7:29	7:35	7:53	8:32	8:47	8:47	9:09	
602	5:30	4:36	7:39	7:39	8:21	8:30	8:43	9:00	9:11	9:22	9:35	9:46	9:57	10:20	10:39	10:45	11:03	11:42	11:57	11:57	12:19	
140						9:30	9:36	9:49	10:11	10:22	10:35	10:46	10:57	11:20	11:39	11:45	12:03	12:42	12:57	12:57	13:19	
608	7:30	8:36	9:39	9:39	10:21	10:30	10:43	11:00	11:11	11:22	11:35	11:46	11:57	12:20	12:39	12:45	13:03	13:42	13:57	13:57	14:19	
180						11:30	11:36	11:49	12:11	12:22	12:35	12:46	12:57	13:20	13:39	13:45	14:03	14:42	14:57	14:57	15:19	
610	9:30	10:36	11:39	11:39	12:21	12:30	12:43	13:00	13:11	13:22	13:35	13:46	13:57	14:20	14:39	14:45	15:03	15:42	15:57	15:57	16:19	
612*	10:30	11:36	12:39	12:39	13:21	13:30	13:43	14:00	14:11	14:22	14:35	14:46	14:57	15:20	15:39	15:45	16:03	16:42	16:57	16:57	17:19	
614	11:30	12:36	13:39	13:39	14:21	14:30	14:43	15:00	15:11	15:22	15:35	15:46	15:57	16:20	16:39	16:45	17:03	17:42	17:57	17:57	18:19	
616	12:30	13:36	14:39	14:39	15:21	15:30	15:43	16:00	16:11	16:22	16:35	16:46	16:57	17:20	17:39	17:45	18:03	18:42	18:57	18:57	19:19	
618	13:30	14:36	15:39	15:39	16:21	16:30	16:43	17:00	17:11	17:22	17:35	17:46	17:57	18:20	18:39	18:45	19:03	19:42	19:57	19:57	20:19	
620	14:30	15:36	16:39	16:39	17:21	17:30	17:43	18:00	18:11	18:22	18:35	18:46	18:57	19:20	19:39	19:45	20:03	20:42	20:57	20:57	21:19	
622	15:30	16:36	17:39	17:39	18:21	18:30	18:43	19:00	19:11	19:22	19:35	19:46	19:57	20:20	20:39	20:45	21:03	21:42	21:57	21:57	22:19	
624	16:30	17:36	18:39	18:39	19:21	19:30	19:43	20:00	20:11	20:22	20:35	20:46	20:57	21:20	21:39	21:45	22:03	22:42	22:57	22:57	23:19	
626	17:30	18:36	19:39	19:39	20:21	20:30	20:43	21:00	21:11	21:22	21:35	21:46	21:57	22:20	22:39	22:45	23:03	23:42	23:57	23:57	24:19	
628	18:30	19:36	20:39	20:39	21:21	21:30	21:43	22:00	22:11	22:22	22:35	22:46	22:57	23:20	23:39	23:45	24:03	24:42	24:57	24:57	25:19	
630	19:30	20:36	21:39	21:39	22:21	22:30	22:43	23:00	23:11	23:22	23:35	23:46	23:57	24:20	24:39	24:45	25:03	25:42	25:57	25:57	26:19	
632	21:00	21:06	21:09	21:09	21:51	22:00	22:13	22:30	22:41	22:52	23:05	23:16	23:27	23:50	24:09	24:15	24:33	25:12	25:27	25:27	25:49	

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Al Hoceima	Sidi Youssef	Melouan	Melouan el anar	Sidi Gacem	Sidi Boucha	Sidi Youssef	Kenitra	Safi Talaghat	Safi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammed VI	Al Hoceima	Casa Casablanca	Casa Cas	Berkat	Sema	Benguerdj	Marrakech
78*																					
302	2:30			8:28		4:57	4:50	5:01	5:30	5:52	5:58	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02
AM	4:42			8:37		5:06	5:09	5:09	5:38	5:52	5:58	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02	6:02
304*	4:55			8:36		4:55	4:58	4:58	5:27	5:41	5:47	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51	5:51
306	5:40	5:54	6:04	6:07	6:21	5:34	5:37	5:37	6:06	6:20	6:26	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30	6:30
308*	6:30	6:23	6:33	6:36		6:04	6:07	6:07	6:36	6:50	6:56	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00
310	6:40			7:07		6:04	6:07	6:07	6:36	6:50	6:56	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00	7:00
312	7:40	7:34	7:44	7:47	8:01	6:17	6:20	6:20	6:49	7:03	7:09	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13	7:13
314	8:40			8:57		6:27	6:30	6:30	7:00	7:14	7:20	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24	7:24
316	9:40	9:34		10:17	10:23	6:37	6:40	6:40	7:10	7:24	7:30	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34	7:34
318	10:40			11:27	11:33	6:47	6:50	6:50	7:20	7:34	7:40	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44	7:44
320	11:40	11:34	11:44	12:17	12:23	6:57	7:00	7:00	7:30	7:44	7:50	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54	7:54
322	12:40			13:27	13:33	7:07	7:10	7:10	7:40	7:54	8:00	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04	8:04
324	13:40	13:34		14:17	14:23	7:17	7:20	7:20	7:50	8:04	8:10	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14	8:14
326	14:40			15:27	15:33	7:27	7:30	7:30	8:00	8:14	8:20	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24	8:24
328	15:40	15:34	15:44	16:17	16:23	7:37	7:40	7:40	8:10	8:24	8:30	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34	8:34
330	16:40			17:27	17:33	7:47	7:50	7:50	8:20	8:34	8:40	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44	8:44
332	17:40	17:34		18:17	18:23	7:57	8:00	8:00	8:30	8:44	8:50	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54	8:54
334	18:40			19:27	19:33	8:07	8:10	8:10	8:40	8:54	9:00										

Région de l'Oriental

Lancement d'une opération de recensement et de ratissage des bâtiments menaçant ruine

Une opération de recensement et de ratissage des bâtiments menaçant ruine au niveau de la région de l'Oriental a été lancée, lundi à Oujda, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya. La réunion a été présidée par le secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat, Adib Benbrahim, en présence notamment du wali de la région de l'Oriental, gouverneur de la préfecture d'Oujda-Angad, des gouverneurs des provinces de la région de l'Oriental, du président du Conseil régional de l'Oriental et de la directrice générale de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et la réhabilitation des bâtiments menaçant ruine (ANRUR). L'accent a été mis à cette occasion sur l'intérêt particulier accordé à la problématique de l'habitat menaçant ruine qui revêt un caractère complexe et multidimensionnel.

Les bâtiments menaçant ruine constituent une menace pour les vies humaines, de même qu'ils entachent le paysage urbanistique, ont expliqué les intervenants lors de la réunion, précisant que l'opération de recensement et de ratissage dans l'Oriental, qui va durer quatre mois, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme mené par l'Agence au niveau national, conformément aux Hautes Instructions Royales visant la préservation des vies humaines et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Cette opération va permettre de conduire l'expertise technique nécessaire de même qu'elle va contribuer à constituer une base de données géographiques et socio-économiques sur ces bâtiments et leurs habitants. Ouvrant les travaux de la rencontre, le wali de la région de l'Oriental, Khatib El Hebil, a mis en avant l'importance des efforts déployés pour faire face au phénomène des bâtiments menaçant ruine qui menace la sécurité des citoyens et affecte le tissu urbain et l'esthétique des villes, relevant que pour y remédier, il faut une stratégie globale et intégrée basée sur la proactivité et la coordination entre toutes les parties concernées.

Il a salué dans ce sens le rôle de l'ANRUR qui adopte depuis sa création en 2016 cette approche globale, notant que la vision de l'Agence pour la période 2022-2026 contribuera à la réalisation d'un diagnostic précis de ces bâtiments dans la région de l'Oriental et dans le reste des régions du Royaume. Dans cette même veine, le secrétaire d'Etat chargé



de l'Habitat a évoqué les défis croissants résultant de l'exacerbation de ce phénomène, soulignant ses conséquences économiques et sociales et les pertes en vies humaines qu'il peut engendrer. Il a insisté dans son intervention sur l'activation des conventions relatives aux anciennes médinas, mettant en avant le rôle central de l'Agence nationale et sa stratégie proactive 2022-2026, qui vise à identifier les bâtiments à risque d'effondrement et à y remédier.

Pour sa part, la directrice générale de l'ANRUR, Mme Azhar Kitou, a relevé l'importance de la mise en place de mécanismes efficaces pour le suivi et le contrôle des bâtiments menaçant ruine, appelant à la conception de multiples scénarios d'intervention à court, moyen et long termes afin d'assurer un traitement global et durable de cette problématique.

Elle a fait savoir que l'opération de recensement et de ratissage vise à identifier l'état des bâtiments et à évaluer leur dangerosité dans la préfecture et les provinces de cette région, afin de définir les scénarios d'intervention appropriés pour traiter ces bâtiments conformément à la loi 94-12. Dans leurs interventions, les gouverneurs des provinces de la région de l'Oriental ont, quant à eux, abordé la ques-

tion des bâtiments à risque d'effondrement tout en évoquant les contraintes juridiques et procédurales qui entravent le traitement efficace de ce problème. Ils ont ainsi souligné la nécessité d'intensifier les efforts entre les différentes parties concernées, notamment les autorités locales, les administrations compétentes et les services judiciaires afin d'accélérer le processus de démolition de ces bâtiments et préserver la vie et la sécurité des citoyens. La réunion a été marquée par une présentation dans laquelle l'accent a été mis sur l'objectif du recensement qui est d'identifier les bâtiments à risque d'effondrement qui feront ultérieurement l'objet d'une expertise technique détaillée.

Elle a porté aussi sur les résultats attendus de cette opération de recensement et de ratissage qui sera réalisée par un bureau d'études mandaté à cet effet et qui va concerner quelque 6.500 bâtiments à risque d'effondrement dans l'ensemble de la région de l'Oriental qui est composée d'une préfecture (Oujda-Angad) et sept provinces (Berkane, Nador, Jerada, Driouch, Taourirt, Guercif et Figuig) et comprend 124 collectivités territoriales, dont 28 urbaines.

A Tinghir, l'INDH s'engage en faveur de l'autonomisation économique des femmes

Une trentaine de coopératives, relevant de la province de Tinghir, ont bénéficié, durant les mois de décembre et de janvier, d'une session de formation visant à développer les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires, à soutenir la

structuration de leurs activités et à faciliter leur accès aux marchés et aux outils numériques. Initiée par l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), cette session de formation dont la cérémonie de clôture a été organisée jeudi au Centre culturel de Tinghir,

s'inscrit dans le cadre du projet WOMENA-GIZ dont l'objectif est de favoriser l'autonomisation économique des femmes, de promouvoir un écosystème entrepreneurial inclusif, et de valoriser les talents féminins au niveau de la région.

Intervenant à cette occasion, la représentante de la division de l'Action sociale (DAS) à la préfecture de Tinghir, Salma Sahal, a indiqué que cette session de formation revêt une grande importance en termes de renforcement des capacités des coopératives féminines et des facteurs de leur réussite aux niveaux local et national, en sus de la contribution dans la promotion du développement économique et social de la région.

Cette initiative, a-t-elle ajouté, s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir l'entrepreneuriat

féminin et à renforcer le rôle des femmes dans l'économie locale, faisant savoir que le programme de formation a été décliné en huit cycles spécifiques répartis sur 22 jours non consécutifs (mois décembre et janvier).

Pour sa part, le conseiller technique auprès du projet WOMENA, Omar Bennouna, a relevé que les formations dont ont bénéficié les femmes des coopératives et les jeunes entrepreneuses de la province devraient leur permettre d'assurer une commercialisation optimale de leurs produits via une plateforme numérique régionale.

Et d'ajouter que le projet WOMENA-GIZ bénéficie à six pays arabes dont le Maroc, avec comme objectifs d'améliorer la participation économique des femmes et d'assurer leur accompagnement en termes de démar-

rage et développement des activités économiques.

De son côté, Fatima Zahra Hamit, gérante de la coopérative agricole "Wad Alward", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que cette session de formation permettrait à toutes les bénéficiaires d'améliorer leurs compétences de gestion et de développement des coopératives et d'assurer une meilleure visibilité et promotion des produits grâce aux opportunités illimitées de commercialisation offertes par le e-commerce.

"Au-delà des compétences et des connaissances que nous avons acquises lors de cette formation, nous avons eu l'occasion d'entretenir des relations enrichissantes avec les membres des autres coopératives dans un cadre d'échange d'expériences et d'idées", a-t-elle fait valoir.



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DOUBLIE	↓	BÉNÉF FAIT LA MORALE	↓	DO BON À RIEN	DE BAS EN HAUT COMMÈRE	EMBUS- QUÉE	↓	SURVEI- LLANTE	BASQUE	↓	REVIENT
↓		↓		↓	↓	EN APARTÉ	→	↓	EN VRAC	→	↓
SYMBOLE DU NÉON	→		NICKEL EN RODAGE	→		DOUCE- MENT	→		↓		
INVASION SOUDAÏNE	→		↓							HOMOL- OGUER	
À L'ENVERS- HYMNE	TERME NOM DE GUERRE	→			RADIUM	PRÉPOS- ITION	→		ANNONCE UNE SUITE	↓	
↓	↓		FIN DE VERBE	→	↓	VIGUEUR	RENFORCE		SYMBOLE DU NÉON	→	
ENCAST- RÉE	→					↓	↓		PRONOM		TROMPE
↓			QUARTIER DE TANGER		LIE PÉNITE- NCIER	→		ÉTIQUE EN BOSNIE	→		↓
ACIDE NUCLÉ- IQUE	PRÉPOS- ITION POIVRÉ	→	↓	FEUX EN PLEIN AIR GRADE	→						
↓	↓	BANC BALLE DE SERVICE	→	↓					FIN DE VERBE PINGRE	→	
MÉTAL		↓	VIEILLE	→				EN BERNE	→		VENU APRÈS LE TRAVAIL
VOYELLES	→							VILLE DE FRANCE	→		↓
↓								FOYER	→		
OCCULTE CUBE	→		À L'ENVERS DÉSERT ROCHEUX	→							

Solution mots flechés d'hier

APHASIE	A	EN VITRINE	CHEVRE DIEZ	COULE EN FRANCE	FIN DE VERBE	TRAVAIL A BARRER L'ENTRÉE	S	BRASSE	R	PREMIER ARRIVÉ TARD	MEUR- TRISME
CITIZINE	L	I	B	E	R	TI	N	A	G	E	
ALTER- EGO	A	L	T	E	R	:	E	G	O	P	O
POISSON	I	L	D	V	U	I	A				
OPHÉLIE EN TOURNEE	A	P	E	R	O	X	E	N	O	N	
AGE	E	L	B	P	T	C					
ELU CHOISI	E	L	A	O	I	E	H				
LÉON	L	F	O	N	T	A	I	N	E		
UNISSONS	U	N	I	S	S	O	N	S	L		
EC	E	C	I	O	L	M					
STUPIDE	S	T	I	P	I	D	E	A	I	D	E
LOT	L	O	T	R	I	N	C	E	R		
TETE	T	E	T	E	E	D	O	R	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Berrabeb
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Asma Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziouf

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebaza
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Werrach

Secrétariat
Aemna Tabaa

Photographe
Ahmed Laanaki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lahyoune)
Abdelhikmah
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahouan
Khalil Berrmouya

Adresse de la rédaction
33, Rue Anzi
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonceslibe@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Loubra Raghdafi
Lotfi Mounib
Bla Ait Dabran
Sihem Zaïer
Fadwa Chouaki

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRES
Dossier DE PRENE
130/64

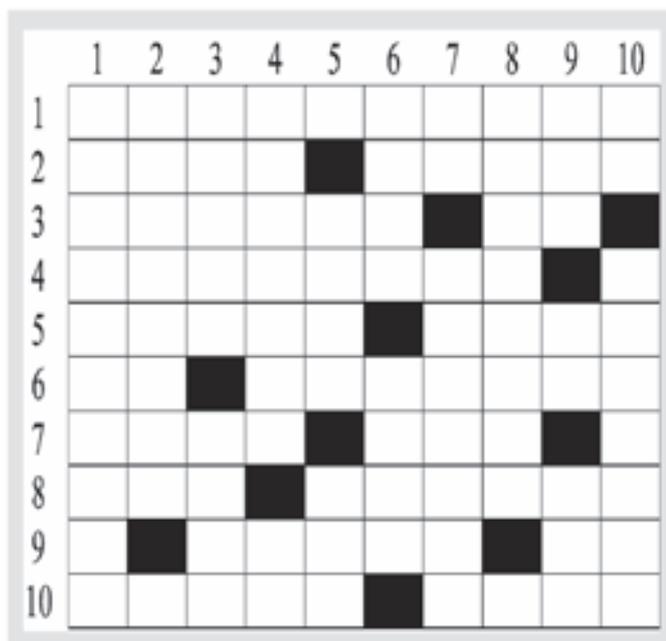
Site web
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Rendement
- 2- Sans cargaison - De cette façon
- 3- Élongé - Coordonnant
- 4- Qui a deux fonctions en chimie
- 5- Impétriée - Organes photosensibles
- 6- Sélénium - Enfer
- 7- Caché - Cœur de garde
- 8- Baie jaune - Elle reste aux champs
- 9- Remarque - Coutumes
- 10- Pami - Greffe

VERTICALEMENT

- 1- Consultation
- 2- Otées
- 3- Tête d'obus - Traireur
- 4- Troublé - Coordonnant
- 5- Pays de Zénon - Saison
- 6- Maison d'Oncle Tom - Précipitation
- 7- Titane - Politique tanzanien
- 8- Pas vaste
- 9- Vieux service - Tête de liste - Décoda
- 10- Nickel - Explication commentée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		8	1	6	5			
2		6			7	8		
			7	9				
3		9	8		6	2	1	
	7			9		8		
8	2	4		1	9	6		
			6	4				
9	3				6	4		
		5		2	8	3		

Moyen

		7		2				1
1			7					2
		9		5	1	6		
6	7				9	2		
	3		5	8			6	
		4	2				3	1
		5	3	8		1		
2				5				4
	9		4		3			

Difficile

	6		7	9		2		
		4				3	7	
				5			8	
					9			
8	3			1		9	2	
			4					
	4			6				
3		1				8		
		6		2	7		5	

Expert

			6	9				3
		3			2		7	
			8			6	9	
		1					9	
8		2				7	6	
		9				1		
2	6			5				
	3		2			5		
1				8	7			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	2	6	1	4	5	8	3	9
3	9	8	6	2	7	4	1	5
4	5	1	8	3	9	2	6	7
6	8	9	2	5	1	7	4	3
1	3	7	4	9	8	6	5	2
5	4	2	7	6	3	1	9	8
8	7	5	3	1	6	9	2	4
9	6	4	5	8	2	3	7	1
2	1	3	9	7	4	5	8	6

Moyen

9	7	2	6	5	3	1	8	4
1	5	6	8	4	2	7	3	9
3	8	4	1	9	7	6	5	2
4	1	7	9	2	5	8	6	3
8	6	3	4	7	1	2	9	5
5	2	9	3	6	8	4	7	1
7	4	5	2	8	9	3	1	6
2	3	8	5	1	6	9	4	7
6	9	1	7	3	4	5	2	8

Difficile

9	1	7	2	8	3	6	4	5
3	8	5	4	9	6	7	2	1
6	4	2	5	1	7	8	3	9
1	5	6	7	2	8	4	9	3
2	7	3	9	4	5	1	6	8
8	9	4	3	6	1	5	7	2
7	6	8	1	3	2	9	5	4
4	3	1	6	5	9	2	8	7
5	2	9	8	7	4	3	1	6

Expert

3	4	1	2	5	7	8	9	6
6	2	7	9	8	3	4	1	5
9	8	5	1	4	6	3	7	2
7	5	6	4	1	8	9	2	3
2	9	4	6	3	5	7	8	1
8	1	3	7	9	2	5	6	4
4	6	8	3	2	9	1	5	7
5	3	2	8	7	1	6	4	9
1	7	9	5	6	4	2	3	8

Portrait



Sylvie Vartan, la plus belle pour aller chanter

Icone yéyé et show-woman de talent, Sylvie Vartan, qui fait à 80 ans ses adieux à la scène, a été une chanteuse populaire aux titres parfois provocateurs et aux mélodies souvent mélancoliques rappelant l'exil de sa Bulgarie natale. Les 24, 25 et 26 janvier courant, la chanteuse française qui a formé un couple mythique avec Johnny Hallyday donne à Paris ses trois ultimes concerts, intitulés "Je tire ma révérence"...

Le point final à une carrière de 63 ans de l'une des plus grandes artistes franco-

phones: une cinquantaine d'albums, 40 millions de disques vendus et 2.000 couvertures de magazines, davantage que les autres stars françaises Brigitte Bardot et Catherine Deneuve. Parmi ses quelque 1.500 chansons, on compte de nombreux tubes.

Comme "La plus belle pour aller danser" (1964), chanson écrite par Charles Aznavour et qui se classe dans tous les hit-parades à travers le monde, notamment n°1 au Japon, n°2 en France et en Espagne... Ou "L'Amour, c'est comme une cigarette" (1981) en passant par "Comme un garçon", où elle troque la robe pour "le blouson" et "le ceinturon", paroles irrévérencieuses pour l'époque.

Sylvie Vartan est pourtant venue à la chanson par hasard. "Dès l'âge de six ans, je voulais être actrice. Et puis voilà, la vie m'a menée ailleurs."

La blonde à la voix grave est née le 15 août 1944 à Iskretz, village de Bulgarie. Elle grandit à Sofia où son père travaille à l'ambassade de France. Elle a huit ans

quand sa famille fuit le régime communiste pour la France par l'Orient-Express.

A Paris, les débuts sont difficiles pour les Vartan, qui vivent cinq ans dans une chambre d'hôtel. Un arrachement qu'on ressent dans ses chansons comme la plus mythique, "La Maritza", nom d'un fleuve qui traverse la Bulgarie. "Les belles chansons sont mélancoliques. La mélancolie me tient au corps depuis l'enfance", disait-elle.

Sa carrière commence en 1961, quand son frère Eddie lui fait sécher les cours pour enregistrer "Panne d'essence" avec Frankie Jordan. Succès immédiat à 17 ans et premier Olympia. Cette salle mythique du cœur de Paris l'accueillera pendant des décennies, parfois accompagnée de futures stars mondiales comme les Beatles en 1964.

Plutôt introvertie, la "lycéenne du twist" se mue vite en femme fatale et bête de scène. "Tombée brutalement" dans le succès, l'adolescente, perfectionniste, s'impose dans ce métier difficile, "particulièrement pour les femmes". Essuyant une tem-

pête de critiques en 1965 en étant la première à chanter... en pantalon.

Le couple qu'elle forme alors avec "l'Idole des jeunes", Johnny Hallyday, père de son fils David, est la proie des paparazzi. Leur union en 1965, au milieu d'une cohorte de fans et de journalistes, est le "mariage d'une génération". Ils partagent parfois la scène et enregistrent "J'ai un problème" (1973), duo resté célèbre.

En 1968, Sylvie Vartan survit à un accident de voiture qui coûte la vie à son amie d'enfance. Deux ans après, un nouvel accident, dont Johnny ressort indemne, l'oblige à rester six mois aux Etats-Unis pour retrouver son visage. Elle en profite pour suivre des cours de danse et s'initier aux shows "à l'américaine".

L'union des enfants terribles du rock s'achève par un divorce en 1980, après moult accrocs, ruptures et réconciliations.

Elle s'installe à Los Angeles pour sa troisième vie. Mais retrouve régulièrement la France et son public.

Pressentie pour jouer

dans "Les Parapluies de Cherbourg", elle aura finalement eu une carrière modeste au théâtre et au cinéma, avec un seul grand rôle ("L'Ange noir" de Jean-Claude Brisseau, 1994). □ "Si je ressens un manque, c'est du côté du cinéma", confessait-elle.

Sylvie Vartan ne retrouva qu'en 1990 son pays natal, où elle adopte sa fille Darina avec son second mari, le producteur américain Tony Scotti épousé en 1984. Plutôt discrète sur sa vie privée, elle tape du poing sur la table après la disparition de Johnny Hallyday, fin 2017, pour soutenir publiquement leur fils David et Laura Smet, la fille que le chanteur a eue avec Nathalie Baye, face à sa veuve, Laeticia.

En 2024, en annonçant qu'elle tire sa révérence, elle rappelle que, si Johnny est "quasiment mort sur scène", ce ne sera "pas le cas" pour elle. Des adieux à la scène "irrévocables", confiait-elle à l'AFP en novembre. "J'ai vécu sur un volcan depuis mes débuts. J'ai tellement fait qu'à un moment donné, il faut se calmer un peu. Il est temps."



Les belles chansons sont mélancoliques. La mélancolie me tient au corps depuis l'enfance

Sport

Dembélé, Hakimi et Marquinhos présents à l'entraînement du PSG avant le choc contre City



Absents depuis plusieurs matches, Ousmane Dembélé, Achraf Hakimi et Marquinhos se sont entraînés lundi, à deux jours du match face à Manchester City en Ligue des champions, selon des images diffusées par le club.

Touché par un "virus" selon son entraîneur, Ousmane Dembélé (11 buts, 7 passes décisives) a manqué les deux derniers matches du PSG, en Coupe de France mercredi dernier et à Lens samedi en Ligue 1.

Achraf Hakimi, ménagé, a lui aussi manqué ces deux rencontres. "Rien de grave, on ne voulait pas prendre de risque, au dernier entraînement, il y a eu des situations étranges et comme il a eu beaucoup de temps de jeu...", avait expliqué samedi Luis Enrique.

Quant à Marquinhos, le capitaine, "gêné aux adducteurs", il a raté les trois dernières sorties. "Marquinhos va très bien, mais on ne va surtout pas prendre de risque", avait assuré vendredi l'entraîneur espagnol.

Selon des images diffusées par le club lundi, les trois joueurs se sont bien entraînés avec l'ensemble du groupe, à deux jours de la rencontre cruciale de Ligue des champions face aux "Citizens".

Avant la réception de City, le PSG est 25e sur 36 clubs de la phase de Ligue.

La nouvelle recrue Khvicha Kvaratskhelia, qui a signé vendredi au PSG mais qui ne pourra pas jouer la Ligue des champions, a participé lundi à sa première séance collective à Poissy avec l'ensemble de ses coéquipiers.

Athlétisme

La Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), en coordination avec la Ligue d'athlétisme du Grand Casablanca, a organisé dimanche au parcours Paloma à Zenata, la cinquième étape du cross-country fédéral (minimes, cadets, juniors et seniors hommes et femmes).

Ce rendez-vous sportif a connu la participation des athlètes des clubs et associations affiliés à la Fédération Royale marocaine d'athlétisme.

Basketball

La ville de Rabat accueille actuellement les matchs des groupes A et C des éliminatoires du Championnat d'Afrique de basketball 2025.

La Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB) a indiqué dans un communiqué que la FIBA Afrique a approuvé la demande du Maroc d'accueillir les matchs de la troisième phase des éliminatoires.

Outre le Maroc, le groupe A comprend le Mali, la RD Congo et le Soudan du Sud, tandis que le groupe C est composé du Sénégal, du Cameroun, du Gabon et du Rwanda.

Le Championnat d'Afrique de basketball 2025 se déroulera du 12 au 24 août en Angola.

Handisport

La Ligue régionale de Marrakech-Safi, Souss-Massa-Draâ, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Eddahab, Laïyoune - Sakia El Hamra des sports pour personnes en situation de handicap a tenu, samedi, son Assemblée générale ordinaire (AGO) pour la saison 2023-2024, à Agadir.

Cette AGO a vu la participation des associations affiliées à la Ligue régionale, a indiqué la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap dans un communiqué.

A cette occasion, le vice-président du club Bab Sahara des sports pour personnes en situation de handicap de Guelmim, Abderahmane Id Al Moqadam, a été réélu, pour un deuxième mandat, président de la Ligue régionale de Marrakech-Safi, Souss-Massa-Draâ, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Eddahab, Laïyoune-Sakia El Hamra.

Khusanov file à City, Lens touche le gros lot



Le patcolet pour Lens: son défenseur central Abdukodir Khusanov a été transféré à Manchester City, ont annoncé les deux clubs lundi, contre "environ 50 millions d'euros, bonus compris", selon une source proche des Sang et Or.

L'international ouzbek de 20 ans a signé un contrat de quatre ans et demi dans cette opération qui permet à Lens de réussir la plus grosse vente de son histoire, et une plus-value extraordinaire après l'avoir acheté environ 100.000 euros au club biélorusse Energetik-BDU en 2023.

"Révélé au plus haut niveau sous les couleurs sang et or (31 apparitions avec le Racing), Abdukodir Khusanov rejoint le Manchester City FC, quadruple tenant du titre de Premier League, dans le cadre d'un transfert majeur", a affirmé dans un communiqué le club artésien, selon qui "le défenseur de 20 ans est propulsé à promesse internationale".

Manchester City "est une des meilleures équipes du monde et je suis venu pour gagner des trophées", a assuré le joueur dans une vidéo diffusée sur le compte X du club anglais où il portera le N.45.

Avec cette vente, l'une des plus importantes de son histoire, le club de l'Artois a obtenu ce qu'il souhaitait: renflouer ses caisses dans un contexte de rigueur budgétaire annoncée par son président Joseph Oughourlian en juin 2024.

"S'il doit partir et si les offres sont intéressantes, c'est pour retrouver un équilibre économique, disait encore le directeur général lennois Pierre Dréossi le

5 janvier. On va, avec la vente de Kodir, revenir à un niveau qui correspond plus au niveau du RC Lens mais sans ambition moins importante."

Le club du bassin minier avait même mandaté le tout-puissant agent portugais Jorge Mendes pour obtenir le meilleur prix possible.

Ce départ, après seulement une saison et demie dans l'Artois, n'est pas une surprise dans la mesure où Khusanov, premier Ouzbek à jouer en Ligue 1, a été étincelant depuis le coup d'envoi de l'exercice 2024-2025, poussant sur le banc Jonathan Gradiat, qui fait pourtant partie des meubles à La Gaillette.

Il symbolise la montée en puissance exceptionnelle d'un garçon inconnu à son arrivée dans le bassin minier, réservé dans les mots à cause d'un français hasardeux, mais pas dans les gestes sur la pelouse. Jamais le RC Lens n'aura réussi un pari comme celui-ci, remportant 500 fois la mise investie à l'origine.

Le natif de Tachkent (1,86 m), à la fois rapide, puissant et bon dans l'anticipation, était devenu l'un des chouchous des supporters lennois ces derniers mois.

Cette opération, très bonne sur le plan financier, l'est moins sur le plan sportif. Lens perd un deuxième joueur titulaire lors de ce marché des transferts hi-

vernal, après le départ inattendu de son gardien et capitaine Brice Samba à Rennes. Le club cherche toujours son remplaçant.

Khusanov parti, le club artésien devrait s'atteler à recruter dans ce secteur également, l'entraîneur Will Still ayant annoncé que "des départs ser(aient) possibles en défense". En l'état, l'Anglo-Belge peut principalement compter sur Facundo Medina, Malang Sarr et Jonathan Gradiat pour former la charnière centrale avec Kevin Danso.

De son côté, Manchester City enregistre un renfort prometteur dans un secteur défensif touché cette saison par de multiples contrariétés, entre blessures (Aké, Dias et Stones pour les cas les plus récents) et envie de départ du capitaine Kyle Walker.

Quadruple champion d'Angleterre en titre, le club mancunien n'est que quatrième de Premier League et semble déjà hors course pour un nouveau sacre, à douze points du leader Liverpool.

L'arrivée de Khusanov s'inscrit dans le moyen terme, où l'Ouzbek devra faire sa place dans l'un des plus grands clubs au monde, parmi des joueurs réputés comme Josko Gvardiol, Manuel Akanji et Nathan Aké, outre Dias et Stones. Le début d'un nouveau chapitre de son ascension météorique.

Divorcée depuis 10 ans, elle est contrainte de rembourser 600.000 euros de dettes de son ex-mari

En 2020, alors qu'elle s'apprêtait à se lancer dans la construction d'une nouvelle maison, Christelle Gillot apprend avec stupeur qu'elle est fichée à la Banque de France. De fil en aiguille, le mystère s'éclaircit: son ex-mari, père de ses deux enfants et aujourd'hui en situation d'insolvabilité, lui a laissé à son insu trois crédits sur le dos. Les créanciers se tournent vers elle pour récupérer l'argent. Une somme astronomique: 600.000 euros.

L'homme, un ancien banquier accro aux jeux, a été jusqu'à détourner l'argent de ses clients pour financer son vice, des faits pour lesquels il a d'ailleurs été condamné en novembre 2024 par le tribunal du Mans, précise BFM. En 2015,

il divorce de Christelle et ils se mettent d'accord sur un strict partage des biens: deux maisons et les crédits associés pour lui, une troisième maison pour Christelle. Sauf que cet "engagement"... ne s'est jamais concrétisé.

Christelle, la cinquantaine, professeure dans un lycée de la région, est donc restée liée à son insu aux crédits en cours et considérée comme "co-emprunteur" des deux précédentes maisons. Deux emprunts que son ex-mari avait en outre arrêté de rembourser.

Victime de cette terrible injustice, Christelle a entamé des poursuites pour tenter de faire entendre sa cause et multiplié les requêtes auprès des autorités, sans succès. Elle n'a dès lors eu d'autre



choix que de revendre son unique maison pour rembourser les dettes de son ex-mari. Elle n'a aujourd'hui

"plus rien à léguer à ses enfants", son plus grand regret dans cette affaire. "C'est comme si j'étais condamnée

à perpétuité alors que je n'ai rien fait. Il y a un vrai vide juridique", confie-t-elle, profondément amère.

Recettes

Tajine de poulet



Ingrédients :

1 kg de poulet
1 kg d'oignons
1 cc de gingembre
1/2 cc de cannelle
1 cc curcuma
1/2 cc de poivre noir
1 cc de sel
1 filet d'huile d'olive
un peu d'eau
2 poignées de raisins secs

Préparation :

Épluchez les oignons et coupez-les en lamelles.

Mettez-la moitié au fond de votre tajine.

Ajoutez les morceaux de poulet par dessus.

Puis, couvrez avec le reste d'oignons.

Dans un bol, mélangez le gingembre, la cannelle, le curcuma, le

poivre noir et le sel.

Ajoutez par dessus l'huile d'olive, un peu d'eau et mélangez bien.

Versez le mélange sur votre tajine.

Fermez le couvercle et laissez cuire pendant 45 minutes.

Il faut que les oignons deviennent fondants.

Ajoutez ensuite les raisins secs au dessus de votre tajine de poulet aux oignons et laissez cuire 30 à 45 minutes supplémentaires.

Pour une cuisson plus rapide, vous pouvez mettre du papier cuisson (coupé au diamètre du tajine) avant de mettre le couvercle par dessus.

Servez aussitôt votre tajine de poulet aux oignons et aux raisins secs avec du pain.

Il installe un manège dans son jardin pour ses petits-enfants, mais ça pourrait lui coûter cher

Il ne voulait que faire plaisir à ses petits-enfants mais le voici embourbé dans une véritable bataille juridique. Michael Chorba, 60 ans, vit dans la ville de Berwick, dans l'Etat de Pennsylvanie (États-Unis). Et il a une passion peu commune : rénover des anciens manèges de parcs d'attractions pour gâter ses petits-enfants. « Ils adorent ça, je le fais pour eux. Les souvenirs, ça n'a pas de prix », s'émerveille-t-il auprès du média local américain ABC27.

Dans son jardin, plusieurs manèges cohabitent. Depuis 2023, Michael Chorba remet notamment au goût du jour une vieille montagne russe. « Nous l'avons entièrement démonté, dégraissé, repeint, installé de nouveaux sièges et de nouvelles ferrures en acier inoxydable », explique-t-il.

Mais la rénovation de ce manège ne plaît pas aux autorités locales, qui jugent illégale une telle installation.

Michael Chorba est bien le propriétaire du terrain, or, il est classé en zone agricole. Une audience a eu lieu pour statuer sur le sort des manèges : celle-ci a jugé que l'installation contrevenait bien à la loi et qu'il fallait procéder à son enlèvement. Mais un recours a été déposé par Michael Chorba et la procé-

dure d'appel est toujours en cours. « Si je n'obtiens pas gain de cause, j'aurai une amende et je devrais essayer de démonter le manège et de trouver un nouvel acheteur », s'émeut Michael Chorba, qui peut s'appuyer sur la solidarité de la communauté locale. Un groupe Facebook a même été créé pour le soutenir.

